

PMUC.COM

BANOKO

70 MILLIONS

VENDREDI 16 NOVEMBRE

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Journal d'informations et de débat fondé le 17 Novembre 1979  
 Direction - Rédaction - Publicité : Rue Bebey Eyidi Akwa (derrière direction général Nexttel) B.P. 5925 Douala  
 République du Cameroun - Tél. : +237 33 42 04 39 - Tél./Fax : +237 33 42 53 74

Une filiale de  
**free media**  
 GROUP

E-mail : lemessenger.info@gmail.com  
 Site web : lemessenger.net

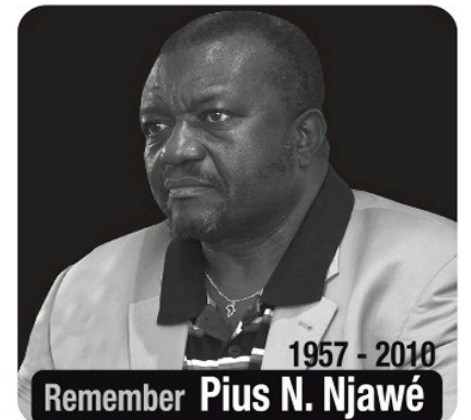
# Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : Pius N. NJAWE Directeur de publication: Jean François CHANNON

N° 5185 DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien



Cameroun

# Alerte ! Libertés en danger !

• *Libérée samedi dernier, Mimi Mefo attendue au Tribunal militaire de Douala ce jour*



P.7

Forum sur la paix

## Paul Biya, le grand absent

• *Le « mendiant de la Paix » a boudé l'invitation du président français au moment où des camerounais meurent dans la crise qui secoue les régions anglophones*

P.2

Election au barreau

## Les assurances de l'Assemblée générale

• *A quelques jours de l'échéance capitale, le comité d'organisation chapeauté par Me Nico Halle est à pied d'œuvre*

P.9

Sérail

# Le temps des grandes manœuvres

• *Qui pour accompagner Biya dans son nouveau septennat ?*

P.3



FORUM DE PAIX DE PARIS

## Comment Paul Biya a dribblé Emmanuel Macron



**Le nouveau président du Cameroun n'a pas assisté au Forum sur la paix de Paris. Une absence qui fait grand bruit surtout que le Cameroun traverse une crise de la paix. Surprise aussi lorsqu'on sait qu'il y avait été convié avant le scrutin présidentiel.**

Au total 84 chefs d'Etat et de gouvernements présents. Ce nombre est bien établi par Emmanuel Macron, qui co-préside ce Forum sur la paix de Paris avec Angela Merkel. Donald Trump, présent dans la capitale française n'a pas tenu à assister à ce sommet multilatéral sur la paix. Il s'est plutôt recueilli dans un cimetière américain de Paris. Cette absence déjà perceptible suite à l'annonce du numéro un français du souhait pour l'Europe de créer une armée commune pour sa défense, a fait sortir le chef de l'Etat américain de ses gonds. Il a qualifié dans un tweet dont il a les secrets, le propos d'Emmanuel « *insultants* » et dans la foulée a demandé à l'Europe de participer davantage au financement du budget de l'Otan. A côté de cette absence remarquée, on a pu tout autant constater l'arrivée en dernier lieu de Vladimir Poutine.

Il s'est fait accueillir à la cérémonie à la mémoire du soldat inconnu à l'Arc de triomphe par tous les grands de ce monde. On a observé la présence des Présidents tchadien, ivoirien, malien, burkinabé ou ghanéen. En plus du président américain, les Camerounais ont pu

observer l'absence de Paul Biya récemment élu, à une telle grande messe sur la paix. Pourtant, l'ambassadeur Gilles Thibaut, en sortant du palais de l'Unité en été dernier, avait annoncé à l'opinion qu'il avait remis l'invitation de Macron à celui qui a dit récemment à la tribune des Nations Unies que « *nous sommes tous les mendiants de la paix* ». Comment comprendre l'absence de Paul Biya à une telle rencontre multilatérale ?

**Une odeur de sainteté dévaluée ?**

C'est une question grave à laquelle personne ne peut donner de réponses claires et évidentes. Et pour cause, au Forum de Paris, il est question de la paix et le Cameroun est au premier rang de cette préoccupation. En deuxième lieu, puisqu'il s'agit d'un sommet multilatéral, le Cameroun avait là une tribune efficace pour rencontrer des différents partenaires actifs pour la paix sur son sol. Que s'est-il passé ? On ne peut toutefois, à défaut d'informations officielles, que se remettre à quelques conjectures. D'abord, la mort du missionnaire américain pris entre deux feux dans la région du Nord-Ouest entre les Forces de sécurité camerounaise et les groupes séparatistes, amènent les Etats-Unis à demander aux gouvernants de faire la lumière au plus tôt sur la mort de son citoyen. Il y a eu de ce fait des réparties où tantôt certains affirmaient que ce sont les forces camerounaises qui sont à l'origine de sa mort avant que le ministre de la Communication ne vienne dire officiellement que c'est une balle des groupes armés séparatistes qui a arraché la vie du missionnaire américain.

**De l'huile sur le feu des relations**

Ensuite, le département d'Etat américain aurait aussi demandé au pouvoir de Yaoundé de cesser de faire des discriminations au sein de sa propre population, relativement à l'appartenance ethnique ou politique. Cette exigence qui circule sur le net, fait suite à cette attitude américaine qui en faisant don de deux avions de surveillance à l'armée camerounaise avait pris soin de demander à la force nationale de ne pas l'utiliser dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Enfin, sur le plan politique, la proclamation des résultats contestés de l'élection présidentielle est venue jeter comme de l'huile sur le feu dans les relations entre les Etats-Unis et le Cameroun.

Au moment de prendre acte de ces résultats, le département d'Etat a félicité le peuple camerounais pour sa participation à cette élection et non le président nouvellement élu. Tous ces faits mis ensemble peuvent-ils convaincre les Occidentaux à annuler l'invitation du président Biya comme cela circule sur les réseaux sociaux ? On en est aussi à se demander si Paul Biya comme à ses habitudes, a été représenté ? Pour l'instant, on n'en sait rien. De toute évidence, cette relation qui, loin d'être au beau fixe peut-il valoir une annulation de l'invitation du Cameroun sans que cela soit une distorsion dans les usages diplomatiques, surtout dans un domaine aussi sensible que la paix ? Les jours prochains éclaireront davantage sur cette situation.

Léopold DASSI NDJIDJOU

POLÉMIQUE

## L'Afrique en rangs dispersés

**L'événement qui s'est ouvert à la grande halle de la Villette, dans le nord de la capitale française connaît la participation d'une soixantaine de chefs d'Etat et de gouvernement dont la représentation ne fait pas l'unanimité.**

L'Afrique est le deuxième continent le plus représenté, après l'Europe, hier dimanche à la Villette, à Paris. Une quinzaine de dirigeants africains étaient annoncés, dont Macky Sall, Alassane Ouattara, Ibrahim Boubakar Keïta, Idriss Déby, Paul Kagame ou encore Denis Sassou Nguesso. Parmi les absents, on peut noter Ali Bongo, hospitalisé en Arabie saoudite. Paul Biya, le président camerounais récemment réélu pour la septième fois, n'est pas là non plus. L'idée de ce forum, c'est de remettre le multilatéralisme au goût du jour, c'est-

à-dire remettre le dialogue au cœur de la diplomatie pour un ordre mondial plus apaisé. Les grands thèmes de l'époque actuelle seront abordés, comme le réchauffement climatique, la fracture numérique ou encore l'intelligence artificielle. On ne s'attend pas à de grandes décisions au cours de cette journée. Pas de percée diplomatique ou de tensions fortes en vue. C'est surtout l'occasion, pour la France, de s'imposer sur la scène internationale alors qu'elle célébrera, en décembre, le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et assumera, dès janvier prochain, la présidence du G7.

**Voix critiques**

Du côté africain, des voix s'élèvent pour critiquer le forum comme l'annonceur nos confrères de Radio France international (Rfi). Plusieurs associations et organisations de la société civile du continent ont co-signé un appel à manifester, samedi dernier à Paris, place de la

République. Parmi elles figurent *Le Balai citoyen* du Burkina Faso, *Tournons la page*, *la Coalition ça suffit* du Tchad, ou encore *Le collectif Nous pas bouger*. Ces organisations dénoncent l'hypocrisie de ce forum et parlent de mascarade dans la mesure où, selon eux, beaucoup de chefs d'Etat africains invités se maintiennent au pouvoir par la force et bafouent régulièrement les droits de l'homme. Lors de cette manifestation, le média du Quai d'Orsay a pu rencontrer notamment Karl Gaba, le coordonnateur du mouvement *Togo debout* qui regardait, avec une grande ironie, le forum d'aujourd'hui, aux vues de ce qui se passe dans son pays où, depuis plus d'un an, le dialogue entre l'opposition et le gouvernement est au point mort. « *Le multilatéralisme, on veut bien, mais dans des pays qui sont encore sous le joug de la dictature, c'est quand même compliqué* » a-t-il déclaré.

C.T.

## ENLÈVEMENT DES ÉLÈVES À BAMENDA Le coup de gueule des sénateurs Sdf

**Les parlementaires membres de la Chambre haute du Parlement, au cours d'un point de presse samedi dernier, expriment des réserves au sujet de l'affaire des élèves kidnappés à Bamenda et retrouvés à Bafut.**

Face à la presse le week-end, les sénateurs Nkeze Emilia, vice-président du sénat, Nyam Honoré, Kenyang Kenyang Georges, Kemende Henry et autres ont abordé des sujets liés à la sortie de Paul Biya lors de la prestation de serment le 06 novembre dernier non sans analyser les réajustements de la loi sur le fonctionnement du Gce Board et de la pression du Pouvoir sur des journalistes. D'emblée, le parti de John Fru Ndi s'étonne des contours qui ont entouré le supposé enlèvement des élèves et leurs encadreurs par des ravisseurs jusqu'alors introuvables. 6 sénateurs sur les 7 se demandent comment une région sous couvre-feu peut faire l'objet de ce type d'attaque dans la mesure où les frontières sont sensées être fermées au moment où le fait se produit et que des dispositions sont prises pour endiguer une quelconque manœuvre de ce type. Hélas se désole l'honorable Nyam Honoré. Il se pourrait selon le parlementaire qu'un nuage de questionnement entoure le sujet en ce sens que « *c'est trop beau pour être vrai* ».

**Réparer le traumatisme causé dans le mental des élèves**

Il propose donc dans les prochains jours « une commission d'enquête » pour élucider ce « rapt » d'un autre genre. Une pétition serait déjà en boîte pour « secouer le cocotier » afin que le moment venu les prétendus auteurs de ce genre d'attitude répondent de leurs actes devant les juridictions, surtout réparer le traumatisme causé dans le mental des élèves. Le gouvernement est donc dos au mur pour tenter de justifier ce qui adviendrait au cas où. Concernant le discours et l'engagement de Paul Biya le 06 novembre dernier au palais des verres de Ngoa Ekelle, et dans le cadre de la crise sociale dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest, les parlementaires invitent Paul Biya à « *entreprendre les démarches nécessaires pour le cessez-le-feu et un dialogue inclusif qui tiennent compte des causes sous-jacentes de cette crise en vue de trouver une solution durable au conflit qui déchire ces deux régions* » depuis bientôt 2 ans.

Les interpellations des journalistes ces derniers temps ne laissent pas indifférents ces législateurs qui demandent « la libération des journalistes actuellement en détention » ou faisant l'objet de « poursuites » est une exigence. Aussi, le Sdf critique la tendance croissante de juger les journalistes et civils dans les tribunaux militaires, « *en violation des traités internationaux ratifiés par le Cameroun* ». Il faut donc « *protéger la liberté de la presse et promouvoir le droit à l'information afin de permettre aux journalistes de faire leur travail en toute liberté et quiétude, sans crainte de harcèlement, d'intimidation ou de persécution* ». La question des sous-systèmes éducatifs a également fait partie de la communication des sénateurs car le Sdf « *condamne la modification du texte créant le Gce Board par le gouvernement contrairement à la loi sur l'orientation scolaire qui reconnaît que le sous-système anglophone est unique* » du coup « *cette modification est une manière subtile de détruire ce sous-système* ».

Dimitri AMBA



## NOUVEAU SEPTENNAT

# Quelle équipe et quels profils pour accompagner Biya

Six jours après sa prestation de serment, le président de la République, nouvellement élu pour un autre septennat, n'a toujours pas formé (cela relève de ses mauvaises habitudes) un gouvernement; alors que les chantiers et les projets qu'il a déroulés en guise de feuille de route, ne lui accordent un seul instant de répit.

Les jeux sont faits. « The game is over ». Paul Biya, est à nouveau président de la République. Proclamé par le conseil constitutionnel (juge de vérité ? ?) qui statue en dernier recours. Du coup, il y a une envie folle d'explorer, surfer, faire des projections sur la reconfiguration gouvernementale. Quelle équipe pour accompagner le président de la République Paul Biya dans l'accomplissement de son septennat? Quelle devrait être la place des jeunes dans la redistribution des cartes? Le président de la République, Paul Biya va-t-il opter pour un septennat de continuité avec l'ancienne équipe gouvernementale? Ou créer la rupture en injectant dans l'arène, du sang neuf, une nouvelle équipe d'hommes neufs; capables de faire volte face? Le président Paul Biya va-t-il renaître sous d'autres signes et marqueurs pour un septennat new look? Où seront visibles les grandes opportunités et une réelle envie de mettre en valeur, faire confiance, donner une chance à des hommes offensifs; des profils moraux, culturels, intellectuels??? Des profils charismatiques qui allient la compétence



(The right man in the right place), la connaissance de la société camerounaise.

Le président de la République Paul Biya a-t-il encore des énergies et des forces nécessaires pour s'entourer des collaborateurs d'honneur imprégnés de l'approche genre, des farouches guerriers contre le tribalisme? Des compétences nouvelles dont le niveau de probité et d'intégrité morale se met en harmonie avec la culture de l'intégration et la consolidation des idéaux de paix, de justice sociale, rassemblement, unité et cohésion sociale? Pour être efficace, le président de la République Paul Biya, peut-il tourner le dos aux particularismes identitaires, puis épouser des problématiques qui concourent à la sauvegarde d'une seule entité. La République?

Partage du gâteau

L'urgence de la reconfiguration gouvernementale n'appelle-t-elle pas à inventer des profils de collaborateurs, préalablement bien préparés à exercer certaines tâches professionnelles au sommet de l'Etat? Faut-il simplement penser au partage du gâteau, à la simple redistribution des cartes et récompenses, en portant des gens à des postes de responsabilités, juste pour récompenser leur militantisme; même si leur connaissance managériale est approximative; leurs limites et incompétences établies? Ou alors Y-a-t-il lieu d'envisager, de mettre en relief des problématiques les plus conviviaux, sérieuses et républicaines qui appellent à l'invention des raretés et des profils de compétences? Le président de la République a aussi besoin des profils de rupture qui iront à la conquête du terrain des municipales et législatifs à l'effet d'op-

poser une farouche résistance contre l'adversité calculée de l'opposition qui affiche les fermes intentions d'assiéger l'assemblée nationale et les mairies. Pour faire entendre sa voix et donner Droit à ses options pour le changement radical de certains textes de loi.

Dans son discours de prestation de serment le 06 novembre, le chef de l'Etat Paul Biya se répand sur une feuille de route où il semble ne pas transiger, notamment les aspects sécuritaires, la détermination à faire tordre le cou aux sécessionnistes, entrepreneurs de la guerre dans la crise Anglophone; la grande bataille contre la crise économique, la moralisation, l'assainissement et l'aseptisation des finances et de la fortune publiques; la question de la justice sociale; l'exploration des voies à mêmes de donner une nouvelle trajectoire, un nouveau destin, un nouvel élan

aux jeunes qui piaffent d'impatience. Le sujet est passionnant et passionné.

## Nouvelle configuration gouvernementale

Au risque de forcer la main présidentielle, il y a lieu de suggérer à Paul Biya, des pistes, des orientations et quelques clés d'une nouvelle configuration gouvernementale. Après sa réélection suivie de la prestation de serment, le président de la République Paul Biya n'a pas droit à des moments de répit. Face à la pression des attentes, Paul Biya, nouvellement élu, ne doit plus dormir tranquille, sur ses multiples oreillers. Attendu au tournant, le président de la République doit rendre rapidement opérationnelles ses déclarations édictées lors de la prestation de serment le 06 novembre 2018. Il est de l'intérêt du président de la République Paul Biya de rassurer sa jeunesse, la resserrer dans ses rangs; face à l'adversité qui pointe à l'horizon avec de jeunes: cabralistes, matombistes et kamtoistes, déterminés de faire renverser la vapeur. En le faisant, le président de la République pourrait également présenter les signaux visibles sur la succession intergénérationnelle et des intentions manifestes de passer la main à un dauphin, d'ici l'an 2025.

En ce début du mandat des grandes opportunités; où les grandes attentions sont tournées vers les fameux pattes de griffe et coups de tête du président de la République, il n'y a pas de temps à perdre. Il faut bouger les lignes; même par un bruit de chaises musicales; à l'effet de rassurer, booster le moral des troupes et remettre tout le monde au travail.

Souley ONOHILO

## AFFAIRE DU MISSIONNAIRE AMÉRICAIN

# Les petits mensonges d'Issa Tchiroma

Alors que l'enquête, prescrite pour connaître les assassins de Charles Wesco, suit encore son cours, le ministre de la communication a déjà révélé que le missionnaire tué le 30 octobre dernier à Bambui, près de Bamenda, est tombé sous le coup des balles des rebelles ambazoniens.

Le ministre de la communication Issa Tchiroma n'arrête pas de surprendre. Le 08 novembre dernier, au cours du point de presse qu'il donnait pour éclairer l'opinion sur l'affaire Mimi Meffo, la journaliste d'Equinoxe Tv, arrêtée la veille, puis incarcérée à la prison centrale de New Bell à Douala, Issa Tchiroma Bakary a affirmé: *Au cours de l'autopsie, les plombs extraits de la dépouille ont confirmé que les tirs (à l'origine du décès du missionnaire américain) provenaient bel et bien d'une arme du type calibre 12 utilisée, comme on le sait, par les terro-*

*ristes sécessionnistes opérant dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.* Selon le porte parole du gouvernement, cette autopsie a été pratiquée à l'hôpital général de Yaoundé, en présence de médecins légistes camerounais et américains (et) d'un représentant de l'ambassade des Etats-Unis au Cameroun.

Surprise! Samedi dernier, dans une interview accordée à Equinoxe télévision, l'ambassadeur des Etats-unis au Cameroun Peter Henry Barlerin a quant à lui affirmé que son pays remercie le

gouvernement camerounais d'avoir diligé une enquête pour déterminer les responsabilités du décès de son compatriote, attaqué à bord de son véhicule le 30 octobre dernier, avant d'ajouter que Washington attend toujours les résultats de ladite enquête. Il faut noter que depuis le soir du 30 octobre dernier date à laquelle, le ministre de la défense Joseph Beti Assomo a prescrit cette enquête, aucun communiqué officiel n'a encore rendu public les résultats de celle-ci.

Joseph ESSAMA (stagiaire)

## YAOUNDÉ

# Les transporteurs saluent la victoire de Paul Biya

Mercredi dernier à la Bourse syndicale de la Confédération générale des syndicats des transporteurs du Cameroun (Cgst), les transporteurs ont déclaré et présenté ces félicitations devant la presse.

C'était l'acte trois de la Cgst hier à Mvan à Yaoundé. Avant d'en arriver à l'acte premier, les transporteurs s'étaient déjà illustrés le 19 février 2018 en invi-

tant Paul Biya à se présenter candidat à l'élection présidentielle. Dans la foulée, à l'acte deux, le 13 septembre 2018, à la Communauté urbaine de Yaoundé, ils appelaient leurs camarades à voter massivement en faveur du candidat Paul Biya. Après la victoire de leur candidat, il était dans la logique des choses de se réunir pour adresser à Paul Biya « leurs vives et chaleureuses félicitations pour cette brillante victoire, qui traduit le degré de confiance qu'il continue de bénéficier auprès des populations camerounaises en général et des acteurs des transports en particulier. » Dans leur déclaration, les

transporteurs ont tenu par ailleurs à inviter Paul Biya « à poursuivre en toute confiance, la mise en œuvre des réformes engagées dans le cadre du projet de développement du Cameroun en général et du secteur des transports en particulier. Ils ont aussi dit « leur engagement à œuvrer pour la promotion de la paix sociale ».

Ngogang Georgette, conseillère technique N°1 au ministère du Travail et de la sécurité, représentante du ministre empêché, a signifié aux transporteurs venus de Douala, à ceux de Yaoundé et les motos taximen présents, la profonde gratitude du ministre pour leur mobilisa-

tion. Aussi a-t-elle salué leur détermination de marcher du côté des pouvoirs publics. En plus, elle a tenu à leur exprimer toute la reconnaissance du gouvernement pour les félicitations adressées au Chef de l'Etat suite à son élection. En leur rassurant de transmettre leur déclaration à son « haut destinataire », elle a dit tout l'engagement du ministère de poursuivre inlassablement les réformes en cours. La quarantaine de syndicats présente est repartie rassurée d'avoir fait le choix utile, « le choix de l'expérience ».

Léopold DASSI NDJIDJOU



BERTOUA

## Les commerçants boudent le marché moderne

Près d'un an après son inauguration, ce don du chef de l'Etat aux populations de l'Est est sous exploité et se vide au fil des jours. Pour sauver les meubles, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine vient de faire une sortie musclée.

D'après nos investigations, une panoplie de problèmes empêche l'éclosion de ce nouvel espace marchand. Au rang des problèmes recensés, figurent en bonne place l'absence de l'énergie électrique, sa mauvaise gestion par les commerçants, le comportement rétrograde des agents de la Communauté urbaine, ses heures d'ouverture et de fermeture qui ne favorisent pas le bon climat des affaires, la question des toilettes, la numérotation des boutiques, le problème des indemnités des déguerpis de l'ex-marché « Bakassi », les contrats de bail et bien évidemment la friperie entre autres. Et ce n'est pas tout. Les commerçantes des produits vivriers en provenance des villages environnants se plaignent également des multiples désagréments dont elles sont victimes. « Il n'y a pas d'espace pour nous. Nous sommes l'objet de mépris des agents de la Communauté



urbaine qui ne respectent personne. Cela nous énerve beaucoup », rafale Mama Léocadie, commerçante.

Certainement informé de toutes ces récriminations, le délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bertoua est monté au créneau. Au cours d'une rencontre organisée avec les commerçants, tous ces aspects ont été évoqués. Il ressort de cette concertation, l'engagement selon lequel le marché moderne de Bertoua Nkolbikon doit tourner à plein régime avant le mois de décembre 2018. A cet effet, des mesures drastiques ont été prises. Primo : le marché doit ouvrir et fonctionner normalement d'ici avant les fêtes de fin d'année. « Il est anormal qu'une infrastructure d'envergure qui, de surcroît est un

don du chef de l'Etat soit gérée de la sorte. C'est comme si on boudait ce don. Toutes vos pré-occupations vont faire l'objet d'une étude consensuelle, et je dois vous assurer que bon nombre de vos doléances trouveront des solutions dans les prochaines semaines », a déclaré le délégué du gouvernement auprès de la Cub. « Nous avons des demandeurs de boutiques qui sont sur les listes d'attente. Il est plus simple que ceux qui ne veulent pas occuper leur box viennent nous remettre les clés. Nous sommes disposés à rembourser les cautions qui ont été payées », a martelé Alphonse Wouamane Mbele d'un ton dur et ferme.

A en croire le premier magistrat de la cité capitale de l'Est, certaines solutions sont déjà amorcées. Opérationnel depuis près de dix mois déjà,

le marché moderne de Nkolbikon à Bertoua tourne au ralenti. Des 1020 places marchandes construites, près de 70% des boutiques sont encore fermées et les comptoirs inoccupés. Une situation qui embarrasse la Communauté urbaine, gestionnaire de ce joyau architectural. « Lorsque vous effectuez un tour dans ce marché, le constat n'est pas du tout satisfaisant. En pleine journée, la plupart des boutiques et box pourtant attribués aux commerçants ne sont pas opérationnels. Cela est inadmissible », déplore Alphonse Wouamane Mbele visiblement décidé à remettre l'ordre dans ce marché.

Ange-Gabriel OLINGA B.

KRIBI

## L'oignon fait de la surenchère

Les marchés de la cité balnéaire sont sevrés de ce précieux condiment. Les prix sont allés du simple au triple, au grand dam des ménagères.

Ce légume utilisé dans tous les pays du monde est prisé pour sa saveur exquise dans les sauces et surtout pour ses vertus thérapeutiques. A Kribi, dans le département de l'Océan, les femmes ne font pas exception. Pas de cuisson sans oignon. Mais seulement, depuis plus de deux semaines déjà, acheter de l'oignon relève de l'exploit. Il a disparu des étals des commerçants. « Il n'y a plus d'oignons dans les marchés et nous ne savons pas pourquoi. Pour trouver l'oignon, c'est la mort, et même quand vous en trouvez, c'est le prix qui va vous chasser. Je ne peux pas acheter un petit oignon de la taille d'un petit citron à 150 F. Pourquoi ? », s'indigne Mama Colette, une ménagère. Au marché de Nkolbiteng, au marché central de Mokolo ou au marché de Dombé, le légume est invisible.

Les quelques rares commerçants qui en possèdent ont carrément multiplié le prix par 3



ou même par 4. L'oignon qui était vendu au prix de 50 F est maintenant vendu à 150 F et parfois même à 200 F. à prendre ou à laisser. Plus de gros oignons. Sauf ceux qu'on appelle ici "Oignons chinois", l'oignon blanc. Il n'est pas trop prisé par les femmes qui disent qu'il n'a pas de goût, contrairement à l'oignon rouge qui s'arrache comme des petits pains en temps d'abondance. Cette pénurie vient changer les habitudes alimentaires de certains Kribiens qui ne pouvaient pas faire la cuisine sans ce légume, et cela pour ses vertus thérapeutiques. « Mon médecin m'avait dit que

l'oignon est très important pour la santé. Et du coup, je ne fais aucune sauce sans utiliser au moins deux oignons. C'est bien et j'ai constaté une chose. C'est que les symptômes pré-menstruels ont complètement disparu. Je ne peux plus m'en passer », explique Ngo Mbock Christine, une opératrice économique du coin.

### Pénurie généralisée

Même dans les restaurants et hôtels de la ville, la cuisine est faite sans l'oignon. Les cuisiniers doivent redoubler d'adresse afin de substituer le goût de l'oignon à un autre condiment. Ce qui n'est pas

facile. Les ménagères sont dépitées et ne savent plus à quel saint se vouer, tout comme les commerçants. « Il y'a un manque d'oignons. Je fais mes achats à Douala et même là il y'en a pas. C'est une pénurie générale. C'est comme si les grossistes ne veulent plus s'engager et nous ne comprenons pas pourquoi. Tu ne peux pas voyager pour acheter les oignons en détail. Je prenais souvent des filets et maintenant je suis obligé d'acheter en détail, et ça ne me donne rien de bon comme bénéfice », se lamente Dorine Kengne, une commerçante qui a fait de la vente de l'oignon son affaire.

Il se dit que l'oignon qui vient du grand nord est racheté à prix d'or par de riches commerçants Tchadiens et Nigériens qui ne laissent rien pour la consommation locale. Sans compter que certaines cultures ont subi de grands dommages dus aux saisons. Commerçants et populations ne savent pas quand le précieux légume sera de retour. Les uns et les autres croisent les doigts pour le retour sur les étals de l'oignon qui, selon des chercheurs, constitue une source de vitamine C, réduit l'hypertension artérielle et fortifie les os, entre autres vertus.

Sévère KAMEN

### ACTIVITÉS AGROPASTORALES

## Les producteurs du Dja et Lobo et de l'Océan passent la caisse

La cérémonie s'est tenue le 08 novembre dernier dans la salle de conférences de la délégation régionale du ministère de l'agriculture et du développement rural (Minader) sous la présidence conjointe avec son homologue du Minepia et le coordinateur national du programme de consolidation et de pérennisation (Pcp-Acefa).

Quatorze organisations des producteurs du Dja et Lobo, treize du département de l'Océan ont déchargé des chèques pour un montant de 105 millions de Fcfa représentant l'appui financier pour leurs projets. Il est question de développer et de moderniser l'appareil de production, ainsi que le renforcement des infrastructures agricoles. Pour Bouba Moumini, coordinateur national du Pcp-Acefa, « les organisations des producteurs qui en bénéficient sont accompagnées et suivies dans le cadre de l'appui conseil fourni par Acefa. A le croire, « les procédures d'octroi sont accordées aux producteurs qui proposent de bons projets. Sur ce plan, de nombreuses mesures ont été prises pour que les projets sélectionnés et financés répondent effectivement aux besoins de développement des groupes de producteurs. L'état a répondu à son engagement, celui de mettre à votre disposition, un financement pour vos projets, il vous reste à mériter cette confiance. Sachez aussi qu'il s'agit là des deniers publics que vous détenez, réalisez les projets pour lesquels vous avez été financé. Dans le cas contraire, vous pourrez être passible de poursuites judiciaires ». Alain Simon Messi, le délégué régional du Minader explique que ces projets ont été sélectionnés et qu'il est plus que temps d'engager leur concrétisation.

« Les structures de l'état sont là pour accompagner ces réalisations sur le terrain. Il est question ainsi d'améliorer leur appareil de production et de transformation des produits. Après la présentation des rapports d'étape relatif à la justification des dépenses réalisées, le bénéficiaire pourra accéder à sa 2ème tranche de financements », annonce-t-il. Il faut noter que le Pcp-Acefa s'inscrit dans la politique agricole nationale élaborée dans le cadre du plan national d'investissement agricole (Pnia) et devra contribuer à atteindre les objectifs de développement du secteur, la sécurité alimentaire, la croissance et l'agriculture de 2ème génération. Il devra contribuer à l'augmentation de certains produits agropastoraux. C'est effectivement le cas de Ludovic Beunde Evila, le chef de village de Bwambe à Kribi dans le département de l'Océan, en même temps délégué du Gic des pêcheurs « Mohova ».

Ce financement lui permettra de renforcer son activité de pêche. Déjà, il a une pirogue et réussit à avoir en moyenne par semaine 150 kilogrammes de poissons frais, il passera ainsi à sa 2ème pirogue dans les prochains jours. Ce qui est synonyme de doubler sa production halieutique et de création d'au moins 02 emplois. Une activité qui nourrit bien son homme pour lui, c'est un grand souffle que le programme donne pour l'accroissement non seulement de leur activité mais également de leurs revenus. Car, les bénéfices ne concernent pas que les membres du Gic, mais l'environnement au village parce que chacun y trouve son compte. Il faut noter que ces appuis sont issus du financement- C2D de 3ème génération.

Jacques Pierre SEH



DRAME

# Le lycée bilingue de Bertoua sinistré

Une pluie torrentielle qui s'est abattue dans la capitale régionale de l'Est a ravagée tout un bâtiment de cet établissement d'enseignement secondaire général. Plus de 500 élèves sont sans salles de classe.

« Il n'y a pas eu de perte en vie humaine puisque le drame s'est produit après les cours mais, d'importants dégâts matériels ont été enregistrés » témoigne un riverain. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018, de nombreux élèves du lycée bilingue de Bertoua n'ont pas d'abris pour suivre leurs cours. La forte pluie qui s'est abattue dans la ville ce jour a été sans pitié pour leur établissement scolaire. Un vent d'une violence étonnante a emporté à son passage la toiture d'un bloc de sept salles de classe. « Ce jeudi aux environs de 18 heures pendant qu'il pleuvait, j'ai été surpris de voir la toiture du lycée bilingue se détacher avant de venir échouer devant ma porte. Le choc a complètement détruit la devanture de ma maison. Mon congélateur et mon écran plasma sont complètement hors d'usage », déplore Paul Ondoua. Suite à ce désastre, plus de 500 élèves des classes de bilingue from 3, sixième 3 et 4, cinquième 1 et la classe arabe, sont sans salles de classe pour recevoir des cours. « Même si les dégâts matériels sont considérables, nous-nous réjouissons du fait que ce drame s'est produit au moment où tous les élèves étaient déjà chez eux » indique Léonard Nzie Ntugu, proviseur dudit établissement.

## Strict respect des normes

Face à ce désastre, Alphonse Wamane Mbélé, délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Bertoua a rassuré que « nous allons tout mettre en œuvre pour leur venir en aide, car, autant on enregistre des dégâts au niveau du lycée bilingue, autant les dommages sont perceptibles chez les riverains ». Comme lui, au lendemain du sinistre, les responsables départementaux et régionaux du ministère des enseignements secondaires,



les autorités administratives et le maire de la commune d'arrondissement de Bertoua 2<sup>ème</sup> sont allés s'enquérir de la situation. A regarder de près, cette catastrophe est la conséquence d'un travail mal accompli. Selon certaines indiscretions, le technicien qui avait réalisé ces travaux avait juste effectué un travail provisoire. « Il n'a pas respecté les normes du génie civil. Normalement, lorsqu'on pose une charpente, elle doit être attachée par le fer à béton des poteaux et protégé par d'autres assises de parpaings du linteau jusqu'à la toiture. Mais, rien de cela n'a respecté », remarque Jean Roger Abada, technicien en bâtiment de génie civil. Selon lui, « la charpente emportée par l'orage a juste été posé sur les murs sans attaches. C'était prévisible que ce drame se produise en saison des pluies » soutient-il. Une catastrophe qui remet au gout du jour le respect des normes en matière de construc-

tion. « C'est un cas d'exemple qui nous invite à l'avenir à veiller au strict respect des normes en matière de construction et travailler avec des techniciens qualifiés », clame un responsable du ministère des enseignements secondaires en service à l'Est.

## Travail mal exécuté

Selon certains membres de l'Association des parents d'élèves et enseignants (Apee) du lycée Bilingue, « la toiture du bâtiment sinistré avait été posée au cours de l'année scolaire 2014-2015. En son temps, le proviseur Jean Okouawé Okeng avait trouvé comme technicien son frère cadet. Ce fut un travail fait à la hâte et en matériaux provisoires. Les fermes avaient été mal réalisées et la toiture mal exécutée ». D'autres sources indiquent que conscient du fait que ces travaux avaient été mal exécutés, l'ancien chef d'établisse-

ment aujourd'hui délégué départemental des enseignements secondaires du Haut-Nyong, interdisait que ce bâtiment vulgairement appelé « le poulailler » soit réhabilité par son successeur. « Du lycée bilingue, il a d'abord été promu délégué départemental des enseignements secondaires du Lom et Djèrem. Raison pour laquelle il pesait de tout son poids pour influencer le nouveau proviseur de l'époque » souffle une source. On se souvient que ce dernier, Emmanuel Sangnera, n'acceptait jamais qu'un journaliste filme ce sinistre bâtiment, par peur de représailles de sa hiérarchie. Néanmoins, depuis le début la semaine, l'administration dudit lycée et l'Association des parents d'élèves et enseignants s'attèlent à remettre sur pied ledit bâtiment pour qu'il soit opérationnel le plutôt possible.

Ange-Gabriel OLINGA B.

## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

# Flou sur la gestion des fonds des Apee

Entre détournement, malhonnêteté, escroquerie et abus de confiance, c'est dans une cacophonie indescriptible que les moyens financiers alloués par les parents au nom des Associations des parents d'élèves et d'enseignants (Apee) sont gérés.

C'est depuis un peu plus de deux décennies que les Associations des parents d'élèves (Ape) ont fait leur entrée dans la scène de l'éducation. Leur rôle n'était pas aussi déterminant qu'aujourd'hui. Mais il faut dire que ces associations sont nées de la volonté des parents de pallier à certains besoins auxquels les établissements publics fréquentés par leurs enfants faisaient face. La dénomination de l'association a évolué avec l'intégration en leur sein des enseignants : elle est désormais l'Association des parents d'élèves et d'enseignants (Apee) et est devenue un acteur très important et même incontournable

dans le financement des établissements publics (et même privés). Le guide des personnels de direction des établissements d'enseignement secondaire du Cameroun, institué par l'arrêté N°336/14/Minesec/Cab du 12 Septembre 2014 par le feu Louis Bapes Bapes, alors ministre des Enseignements secondaires à l'époque, reconnaît sans ambages, que ces associations « sont devenues une composante de plus en plus importante dans la communauté scolaire parce qu'elles jouent un rôle essentiel de bailleur de fonds. De nombreux établissements ne fonctionnent qu'avec l'apport des Apee ».

Remarquons qu'il ne s'agit nullement de « nombreux établissements », comme l'affirmait le ministre, mais de la totalité de nos établissements scolaires quel que soit l'ordre d'enseignement. Cependant, la question de la gestion des contributions parentales pose problème. Car lorsqu'on paie les contributions, un parent qui a plusieurs enfants dans le même établissement le fait non pas une fois mais pour chaque enfant. De même, les enseignants ont leur place dans cette association puisqu'ils sont eux aussi parents

et des maillons influents de la communauté éducative. A cet effet, les textes qui régissent les Apee sont de deux ordres : un décret présidentiel qui parle des « contributions volontaires des Ape » qui sont classées comme des deniers publics et deux circulaires du ministre en charge des enseignements secondaires qui rendent paradoxalement ces contributions obligatoires. Dans l'un comme dans l'autre cas, les textes sur les Apee ne fixent pas le montant des contributions.

## Contributions exigibles

Chaque établissement scolaire, à travers cette association, arrête un montant chaque année et ces derniers sont aujourd'hui très loin au-dessus des contributions exigibles institués par l'Etat. Dans certains établissements, les contributions des Apee atteignent 25000 Fcfa voire 30000 Fcfa alors que les contributions exigibles sont à 7500 Fcfa pour le premier cycle et 10000 Fcfa pour le second cycle. Lorsqu'on sait que certains établissements atteignent et dépassent 7000 élèves, on se rend compte que ces fonds qui proviennent des parents d'élèves sont considérables. Alors nait le

problème de leur gestion. En effet, la circulaire prévoit que les fonds en provenance des Apee doivent servir, entre autres au paiement des enseignants vacataires, des surveillants de secteur, des gardiens, des personnels médicaux, à la construction des laboratoires, des salles de classe... Certains parents se plaignent qu'ils ne voient aucune réalisation alors qu'ils paient chaque année. C'est une affirmation que ces fonds sont détournés par les membres des bureaux des Apee avec la complicité des chefs d'établissements. Pourtant il existe des textes qui instituent des mécanismes de contrôle. Si les contributions issues sont considérées comme deniers publics, alors ils obéissent aux mêmes mécanismes de contrôle que ceux des fonds publics.

## Sanctions disciplinaires abusives

Et lorsque la distraction des fonds a atteint son apogée au point que les caisses soient vides avant la fin de l'année scolaire en cours, les responsables des établissements, chacun opérant respectivement dans sa circonscription de compétence, dévelop-

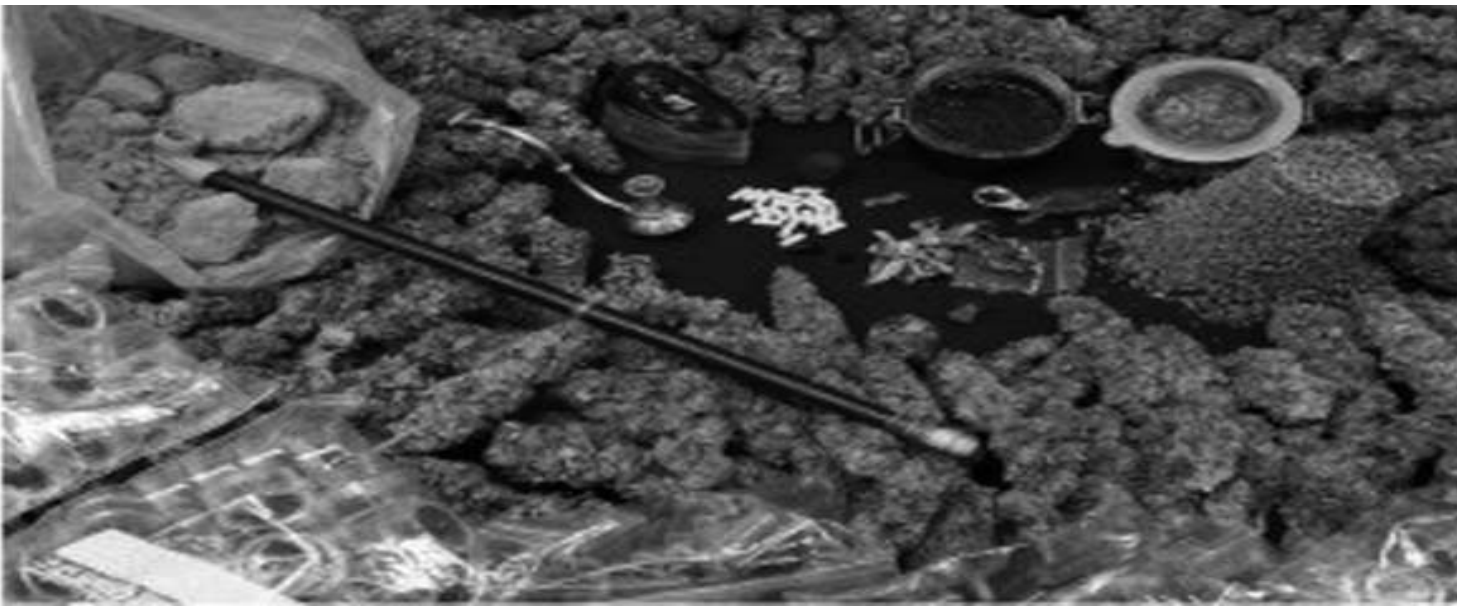
pent d'autres stratégies pour continuer à extorquer de l'argent aux parents d'élèves. Car comment comprendre que malgré l'apport financier des parents d'élèves en début d'année scolaire, que ceux-ci soient encore obligés de continuer à dépenser en payant les outils de nettoyage, d'assainissement et d'entretien de l'établissement. Notamment, les ballets, les raclettes, les serpillères, les détergents, les papiers hygiéniques, les machettes, les râtaeux, pour ne citer que ceux là. Face à la révolte véhémement de la plupart des parents qui refusent de sortir un radis de plus de leur poche pour l'achat de ces ustensiles, les enseignants au lieu de punir les enfants dans le respect de la déontologie éducative, tancent très souvent ces derniers à payer un certain nombre d'outils pour espérer être de nouveau admis en salle de classe. D'où une recrudescence de sanctions disciplinaires abusives dans nos écoles. Vivement que les choses changent. Au risque de devoir dorénavant subir le boycott des parents quant aux contributions des Ape.

Rostand TCHAMI



EBOLOWA

## La croisade contre la commercialisation du cannabis sur les rails



**Le plan gouvernemental de lutte contre la culture, la consommation, la commercialisation et celle des autres stupéfiants a été lancé officiellement au cours d'un atelier tenu le 08 novembre dernier, à l'initiative du Comité interministériel et sous la présidence du gouverneur de la région du Sud.**

Le cannabis constitue la drogue la plus connue et la plus consommée sur le plan national. Les statistiques indiquent que 25% de camerounais l'ont déjà expérimenté, 10% consomment régulièrement et la tranche d'âge la plus concernée se situe autour de 25 ans. Mais, malgré le caractère illégal, le cannabis connaît une production intense. La région de l'Ouest est le principal foyer 26%, le Nord-ouest 17%, l'Est 15% et 6% pour la région du Sud pour ne citer que cet échantillon de régions. Pour les principales zones de commercialisation, les régions du Littoral et le

Sud-ouest viennent en tête avec 41% et sont talonnées par l'Ouest et le Nord-ouest avec 38%. Selon l'émissaire de la primature, le phénomène est préoccupant et le message mérite d'être porté à la connaissance du grand public. Tenez ! une enquête ressentie dans 7 établissements scolaires du département de l'Océan révèle que 16% d'élèves consomment le cannabis d'où l'importance des mesures de lutte. Il faut faire quelque chose ainsi, le 12 novembre 2014 le premier ministre créé le Comité interministériel de lutte contre la culture du cannabis avec pour missions, d'élaborer la politique gouvernementale de prévention et de répression contre cette culture et de tenir un fichier en vue de la proposition de quelques mesures y afférentes à la lutte.

D'où la tenue de la rencontre régionale d'Ebolowa dont le but était de proposer des pistes d'éradication du cannabis dans sa production, sa consommation et son trafic. Ce qui permettra la préservation de la santé des populations et son corollaire, l'accroissement du grand banditisme et autres. Pour Pascal Magloire Awono, secrétaire permanent du Comité national

de lutte contre les drogues au ministère de la Santé publique, « la drogue est un phénomène mondial aujourd'hui, sa consommation prend de l'ampleur et actuellement, aucune région n'est à l'abri au Cameroun. Ebolowa a un taux de prévalence d'usage de consommation de drogue assez important en milieu jeune. La culture du cannabis ici est parcellaire et à petite échelle mais qui approvisionne les marchés, d'où l'importance d'une attention particulière avec un souci de mettre en place une stratégie régionale de lutte non seulement contre la culture mais également la consommation en milieu jeune et communautaire ». Ce qu'à bien projeté Pierre-René Ossombe, le proviseur du lycée classique et moderne d'Ebolowa. Lui qui travaille déjà en étroite collaboration avec la coalition camerounaise contre le tabac (C3t) du Dr Flore Ndembiyembe. Ici, la sensibilisation se fait par les élèves à travers un club de lutte qui fonctionne dans le campus, et des opérations ponctuelles de fouille aux entrées et dans les salles de classe sont inopinées.

**Le désir du surpassement**

Pour le chef d'établissement, depuis le début de cette rentrée scolaire, les élèves se montrent de plus en plus conscients des méfaits des tabacs et autres drogues. Jusque là, aucune prise ne s'est encore effectuée. Ce qui permet alors à Félix Nguelé Nguelé gouverneur de la région du Sud d'affirmer que les jeunes, « par la consommation des drogues veulent se créer un univers de rêve. Il faut donc aller chercher des solutions en attaquant le mal à la racine c'est-à-dire en cherchant à comprendre les raisons. Car, on ne saurait en aucun cas encourager la culture, la consommation et le trafic du cannabis ». La meilleure lutte passe alors par le bon diagnostic, ce qui a été fait dans les différentes présentations des experts et les échanges en ont plus enrichis. Mais, les motivations pour la consommation il faudrait aller les chercher, dans le désir du surpassement que veulent les uns et les autres, le faux courage que cela augure aux consommateurs, et le désir pour les uns à vouloir noyer leurs soucis dans une société de sectarisme.

**Jacques Pierre SEH**

### ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ AU CAMEROUN

## La région du Sud évalue l'état d'exécution des activités de collecte

**La réunion d'évaluation s'est tenue le 09 novembre à Ebolowa à l'initiative de l'agence régionale de l'Institut national de la statistique (Ins), en présence des sectorielles impliquées dans la réalisation de cette enquête démographique.**

Pour Ghislain Gilles Guewou Fetchouang, chef d'agence Ins dans le Sud, la collecte des données de l'enquête démographique et de santé a débuté en juin dernier. Ce travail s'effectue dans les 04 départements du Sud sans beaucoup de gêne et se poursuit dans le département de l'Océan présentement. Où, 25 zones de couverture sur une trentaine ont déjà reçu la visite des enquêteurs. Ce qui confirme que le travail se déroule normalement, les agents donnent de bons taux de réponses. Par rapport aux usagers qui sont des ménages, il est question de tenir la collaboration en utilisant les

meilleures données pour eux, pour la communauté et pour le pays tout entier. « Tout ne baigne pas dans de l'huile, on essaye de rattraper en ratisant large dans les zones à faible pour le reste. Les gens sont plus mobiles dans les grandes métropoles, en vue d'un relèvement du taux, il est question de faire du porte à porte. Mais, il faut savoir qu'une enquête n'est valide que lorsque le taux de réponses avoisine les 95% », explique-t-il.

#### Implication des autorités

Ce travail ne saurait se faire sans difficultés, selon le chef d'agence Ins, la réticence des ménages à se prêter au test est réelle. Cela suppose également que nous sommes des africains, demander une prise de sang à quelqu'un suscite une suspicion. La mobilité des gens impose à faire plusieurs passages au même lieu pour réussir à prélever. Pour Alexandre Legrand Ngoucheme Kutnyem, secrétaire général des services du gouverneur, « il faut trouver des voies et moyens pour que la région puisse avoir des données quantitatives et qualitatives. L'implication des autorités traditionnelles, des hommes de

médias en vue d'une plus large sensibilisation est sollicitée ». Il faut noter que l'enquête démographique de la santé au Cameroun est une activité régaliennne de l'état. Elle est organisée chaque 5 ans en vue d'actualiser les données existantes et aussi de suivre l'évolution du Dsce dans le volet santé.

Ceci afin de suivre les objectifs du millénaire pour le développement (Omd) et ceux du développement durable (Odd). En 2011, la principale donnée recherchée par l'enquête était juste la prévalence du Vih à l'échelle nationale qui oscillait autour de 5.4%. On peut donc se demander qu'en est-il de 2018, avec toutes les actions mises en œuvre par l'état, quel est le taux actuel voilà l'objectif visé par exemple. Dans le Sud précisément, des milliers de ménages ont été concernés dans la trentaine de zones par la visite des enquêteurs. Cette opération s'effectue directement dans les ménages selon les normes en la matière, dans le respect de la politique nationale et les conventions internationales y relatives.

**Jacques Pierre SEH**

### TIC

## Une salle multimédia pour le lycée technique de Douala Koumassi

**Le don offert par la Fondation Mtn Cameroon a été inauguré jeudi, 8 novembre dernier par le ministre des Enseignements secondaires, Nalova Nyonga et le directeur général de Mtn Cameroun, Hendrik Kasteel.**



La salle multimédia du lycée technique de Douala Koumassi, inaugurée jeudi 8 novembre dernier par le ministre des Enseignements secondaires, Nalova Nyonga en présence du directeur général de Mtn Cameroun Hendrik Kasteel et des autorités administratives de la région du Littoral est équipée d'une trentaine d'ordinateurs flambant neufs. Ils possèdent des processeurs de dernière génération adaptés aux exigences technologiques actuelles a vanté Hendrik Kasteel. Chaque ordinateur est équipé d'un disque dur d'une capacité de 500 Go dans lequel l'on peut stocker, archiver suffisamment de données et y accéder permanemment a-t-il poursuivi. Ce package comprend en outre une imprimante laser multifonctions. La salle quant à elle, dispose d'un système de vidéo projection qui permettra aux enseignants de projeter leurs cours et faire des démonstrations en vidéo.

Aussi, servira-t-il (système de vidéo projection) aux élèves de faire leurs exposés. Cette salle à la pointe de la technologie, s'est réjoui le nouveau Dg de Mtn Cameroon, aura une connexion internet haut débit gratuite toute cette année scolaire a-t-il promis. Le don dont le coût n'a pas été donné rentre dans le cadre du programme «Digital schools», que met en œuvre la Fondation Mtn avec pour objectif de donner aux établissements d'enseignement secondaire l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Quinze salles multimédia ont été inaugurées au cours de cette année portant ainsi à soixante cinq le nombre de salle dans l'ensemble des dix régions a-t-on appris.

Exprimant la gratitude du gouvernement ; Mme Nalova Lyonga a exhorté les élèves et les enseignants à faire bon usage de ce matériel et à une utilisation responsable afin les générations futures puissent en bénéficier. « Faites en bon usage. Il faudra pour cela veiller à l'utilisation judicieuse et à la maintenance de ces équipements. Des missions de suivi-évaluations seront commis à cet effet », prescrit-elle. Aussi, a-t-elle salué le partenariat entre la Fondation Mtn et le département ministériel qu'elle dirige. Ce partenariat a été réchauffé à travers la signature de la convention de partenariat entre les deux institutions. Ainsi, au cours des deux prochaines années, durée du partenariat renouvelable par tacite reconduction, la Fondation Mtn poursuivra l'équipement des centres multimédia dans les établissements d'enseignement secondaire; l'équipement des laboratoires de pointe de physique, chimie et technologie. Les résultats aux examens scolaires, la disponibilité du réseau et le type des enseignements sont entre autres critères que doivent remplir les établissements pour bénéficier de ces dons.

**Blanchard BIHEL**



LIBÉRÉE SAMEDI...

## Mimi Mefo attendue au Tribunal militaire ce jour

La journaliste, rédactrice en chef adjoint en charge du desk anglophone et présentatrice vedette à Equinoxe TV a été libérée le 10 novembre dernier, après trois nuits passées à la prison centrale de Douala. Sa première audience est prévue ce lundi au tribunal militaire de Douala.

Fatiguée certes, mais la journaliste Mimi Mefo Takambou continue de garder sa force morale, son sourire. Le même qu'elle affichait dans la soirée du mercredi 7 novembre dernier, où elle avait été curieusement écroquée à la prison centrale de Douala. C'est une femme plutôt rassurée qui a rejoint son domicile dans l'arrondissement de Douala 5<sup>e</sup>, le samedi 10 novembre dernier. Rédactrice en chef adjoint en charge du desk anglophone et présentatrice vedette à Equinoxe TV, Mimi Mefo a été libérée au bout de trois nuits passées dans ce pénitencier. « J'étais bien traitée. J'étais avec d'autres femmes. Il y a une maman qui s'occupait de moi, m'emmenait me doucher. Vous savez, ce sont des femmes, des êtres humains comme nous qui sont là-bas. Je n'ai eu aucun problème, j'étais bien entourée et soutenue. Je retournerai probablement leur rendre visite », a témoigné cette femme au tempérament fort. Ce samedi aux environs de 15 heures, près de deux heures après sa libération, Mimi accueille chez elle, avec son sourire habituel ses collègues, confrères, amis et les membres de la famille, venus partager avec elle ses premiers moments de liberté.

D'une manière sereine et réservée, la journaliste répond aux questions de ses invités, sans toutefois les inquiéter. Plus heureuse, était sa maman, qui peut désormais retrouver le sommeil après quatre journées cauchemardesques qui ont fait les jours gras de la presse. « Je suis heureuse et toute la famille d'ailleurs. Toute la mobilisation qu'il y a eu derrière ma fille a prouvé qu'elle n'était pas seule,



qu'elle pouvait compter sur le monde entier. Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour la libération de Mimi », a affirmé Manyi Glory, la maman de Mimi Mefo. Dans un communiqué, le Président directeur Général du Groupe Equinoxe, Séverin Tchounkeu, a annoncé la libération de sa rédactrice en chef adjoint en charge du desk anglais et remercié toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin pour ce dénouement heureux, en particulièrement le pool des avocats qui s'est mobilisé à cet effet.

### Chefs d'accusation

La présentatrice d'Equinoxe TV dans la foulée de son arrestation mercredi, a été inculpée devant le tribunal militaire pour « propagation de fausses nouvelles, de nouvelles mensongères susceptibles de nuire aux autorités publiques ou à la cohésion nationale », a indiqué Issa Tchiroma Bakary, le porte-parole du gouvernement. Selon le ministre de la Communication, elle est aussi poursuivie pour « outrage aux corps constitués et aux fonctionnaires, incitation à la révolte contre le gouvernement

et les institutions de la République ». Mimi Mefo comparaitra libre ce lundi 12 novembre 2018 au tribunal militaire pour ces chefs d'accusations. Outre le cas Mimi Mefo, au moins six journalistes ont été interpellés au Cameroun, depuis la tenue de la présidentielle du 7 octobre dernier dont deux restent incarcérés. L'un des reporter de votre journal, Joseph Olinga, chef d'agence de *Le Messenger* à Bafoussam, fait partie des victimes. Il comparait libre.

Marie Louise MAMGUE

### Le communiqué Snjc après la libération de Mimi Mefo

#### MIMI MEFO mise en liberté 10

Le Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC) annonce la sortie de la prison centrale de Douala, de Mimi Mefo, journaliste et rédactrice en chef adjoint de langue anglaise d'Equinoxe tv, le samedi 10/11/2018, il était 13 heures.

A cet effet:

Le SNJC profite de cette libération pour remercier les autorités camerounaises pour leur compréhension et leur marque d'intérêt à notre appel à l'apaisement des rapports entre les journalistes et les institutions de la République.

Le SNJC remercie le collège d'avocats qui ne cesse de grossir chaque jour, pour leur dévouement, leur bénévolat et leur acharnement à cette cause qui a abouti à une première victoire, celle de la libération de notre camarade, collègue et consœur.

Le SNJC félicite toutes et tous les camarades et hommes des médias pour la forte mobilisation et l'élan de solidarité qui a brisé tous les clivages, au-delà de nos sensibilités, pour arriver à cette première victoire.

Le SNJC salue aussi les dirigeants et le personnel d'ÉQUINOXE Radio/TV pour leur collaboration.

Le SNJC adresse particulièrement sa reconnaissance au Régisseur et le personnel pénitencier de la prison centrale de Douala pour le traitement des plus honorables qui a été réservé à MIMI MEFO et aux facilités accordées pour que les camarades lui apportent assistance.

Le SNJC entend maintenir cette synergie d'actions qui a permis cette victoire partielle pour que la victoire soit totale avec l'arrêt des poursuites judiciaires.

C'est pourquoi, nous allons travailler à la mobilisation lundi 12/11/2018 de tous les hommes et femmes de médias à la première et espérons la dernière audience.

Le Bureau Exécutif National se félicite de la force morale de notre camarade MIMI MEFO pour n'avoir pas craqué et pour avoir gardé la foi.

Le Ben annonce à compter de ce samedi 10 novembre 2018, la levée du mot d'ordre de boycott des activités du gouvernement par les journalistes.

P/ Le BEN  
Le Président  
Denis Nkwebo

### LIBÉRATION DE MIMI DEFFO

## La réaction de la fédération camerounaise des consommateurs

La Fondation camerounaise des consommateurs (Focaco) salue la libération immédiate et inconditionnelle de la journaliste Mimi Mefo. La Journaliste Mimi Mefo Takambou, rédactrice en chef adjoint d'Equinoxe TV a été interpellée mercredi 07 Novembre 2018, puis jetée à la prison Centrale de New Bell pour avoir fait son travail de journaliste en donnant une information avec source. L'engagement de la journaliste Mimi Mefo et son apport en matière de protec-

tion des droits des consommateurs ont été reconnus par la Focaco qui lui a décerné le prix « Focaco Awards 2017 catégorie Meilleure Journaliste TV ». Cette distinction vise à mettre en lumière le travail d'un journaliste qui, par son talent, aide ses lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs à devenir des consommateurs plus avertis. C'est donc une icône de la défense des droits des consommateurs qui avait été arrêtée. La liberté de la presse est une composante

essentielle d'une démocratie qui aide la société civile notamment la Focaco à s'organiser pour faire entendre sa voix. Elle implique que les journalistes puissent pratiquer leur métier sans entraves. De ce qui précède, la Focaco a condamné cette interpellation car il s'agissait manifestement d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la constitution camerounaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

## QUERELLE DOMANIALE La conservation foncière du Wouri tranche

L'immeuble urbain non bâti situé dans l'arrondissement de Douala V, au quartier Bassa, d'une superficie initiale d'environ 54 ha au lieu dit Logbessou, objet du titre foncier établi en mars 2000, vient de recevoir un certificat de propriété qui devrait mettre un terme aux litiges ayant cours autour de cet espace domanial.

Nul doute que la prochaine guerre au Cameroun prendra source dans les nombreux litiges fonciers qui s'accumulent au quotidien à cause de l'accapement des terres, des pratiques dolosives dont certains imposteurs sont passés maîtres dans l'optique de faire main basse sur des propriétés foncières qu'ils veulent s'accaparer au mépris des lois de la République. C'est dans ce droit fil qu'il faut intégrer le certificat de propriété n°006963/Y.10/MIND-CAF/5/P530 du 12 juin 2017 signé des mains du sieur Nwaga Gouifé Benjamin Xavier, en sa qualité de conservateur foncier du Wouri.

Selon la copie de ce document parvenu au Messenger, l'immeuble urbain non bâti situé dans l'arrondissement de Douala V, au quartier Bassa, d'une superficie initiale d'environ 54 ha au lieu di Logbessou I, objet du titre foncier n°29802 du département du Wouri, établi le 20 mars 2000, volume 150, folio 137, appartient en toute propriété à la famille Kollo Manfred, représentée par M Eloka Manfred, né le 11 novembre 1959 à Douala, de Njanga Guillaume et de Massopo Maxime, suivant copie grosse du jugement civil n°343 rendu le 22 août 2013 par le tribunal de première instance de Douala-Ndokoti, appuyé par le certificat de non-appel du 24 mars 2014 confirmé par l'arrêt n°148/CC rendu le 02 novembre 2015 par le vice-président de la Cour d'appel du Littoral à Douala et la lettre n°003903/Y7/MINDCAF/SG/D6/S200/S220 du 12 mai du ministre des Domaines du cadastre et des affaires foncières, inscrite le 8 novembre 2016. Ledit document précise en outre que cette famille l'a acquis « par morcellement du titre foncier n°16274 du département du Wouri ».

### Transactions

Ce certificat de propriété vient pour ainsi dire confirmer une décision du tribunal de grande instance du Wouri dont l'extrait du plumitif de l'audience civile collégiale du 23 avril 2018 dans l'affaire mettant aux prises sieur Kakegne Mathieu contre la famille Njanga Guillaume dans le litige relatif à l'opposition à jugement n°511/CIV du 23 avril 2018. Le Tgi statuant publiquement, contradictoirement à l'égard des parties, en chambre civile en premier ressort, en formation collégiale à l'unanimité, « rétracte le jugement n°766/Civ du 21 juin 2011 du Tgi du Wouri querellé, déclare irrecevable la demande de la famille Njanga Guillaume pour défaut de qualité, se déclare incompétent à statuer s'agissant de la rétraction des ordonnances ayant autorisé les pré-notations judiciaires. Toutes choses qui relèvent de la compétence du juge des référés et que les dépens seront supportés par moitié par chaque partie ».

De ce point de vue, toutes les transactions effectuées avant la date du 13 juin 2018 selon l'ordonnance de pré-notation judiciaire n°156 du 16 janvier 2006 restent valables juridiquement à l'exception des titres fonciers 1625/Wouri établi le 10 novembre 2014 au profit de Talle, n°50062/Wouri de septembre au profit de Kuetche Paul, n°46762/Wouri d'avril 2012 au profit de Nguanet Jonas entre autres, sont « retirés et les parcelles de terrains objet desdits titres fonciers réintègrent l'assiette du titre foncier mère n°29802/Wouri ».

Marlyse SIBATCHEU



## EST-CAMEROUN

# L'exploitation illégale fait son nid dans les forêts communautaires

Sciage sauvage, exploitation hors parcelle, trafic de lettre de voiture, corruption... Ce sont là quelques maux qui minent les forêts notamment les forêts communautaires dans la région du Soleil levant. Ici, règnent en maîtres, des exploitants véreux qui sous le prétexte de rentrer dans leur frais, causent des dégâts quelquefois avec la complicité des populations en quête de gain facile et sous le regard condescendant des autorités sensées faire appliquer la loi.

## 1-Des « délinquants fauniques » prennent possession de la forêt

Melane dans l'arrondissement de Mindourou, département du Haut-Nyong dans la région de l'Est-Cameroun. Dimanche 4 novembre 2018. A environ un kilomètre de la route principale en entrant dans la forêt, gisent 2 immenses troncs d'arbres (des grumes en langage technique). Même pour un œil non avisé que celui du reporter, on perçoit bien qu'il s'agit d'essences précieuses. Elles ont été abandonnées par des exploitants véreux pris en flagrant délit de pillage des ressources naturelles dans cette localité. A en croire certains habitants de ce village, la forêt regorge de grumes abandonnées par ces individus sans foi ni loi. « C'était des kamikazes qui coupaient presque tout. Prospecteurs, abatteurs, engins débiteurs et débardeurs travaillaient avec une synergie incroyable », renseigne un riverain selon qui, ils ont commencé par Kagnol -localité avoisinante où avait été concédée une vente de coupe (Vc). « Ils ont même touché la forêt communale », ajoute ce dernier.

D'après le document de notification de saisie établi par l'autorité locale en charge des forêts, les dégâts sont estimés à environ 88 m<sup>3</sup> de bois (grume rouge) d'essences divers exploités frauduleusement dans la forêt du domaine national dans la communauté de Malene. Laquelle a déjà exprimé le désir de voir cette forêt érigée en forêt communautaire. « Il y a le bois qu'ils ont abattu dans les champs faisant croire aux villageois naïfs qu'ils seraient indemnisés. Mais on pensait qu'après la saisie, le gouvernement aurait pu fait quelque chose pour que le village bénéficie de ce bois abattu ». Pris en flagrant délit par les populations de Djolempoum, déjà avisée par la situation de Malene, ces individus ont été contraints de négocier et de payer pour le bois volé. Le forfait de Malene a été rendu possible, soutient une organisation de la société civile locale, à cause des complicités se recrutant au plus haut niveau de l'administration. C'est cette même complicité qui facilite, voire favorise l'exploitation illégale du bois notamment en hors parcelle dans d'autres communautés de la région de l'Est où des forêts communautaires ont été concédées par l'Etat aux populations riveraines.

« Les hors parcelles sont dus au fait que tout le bois prévu par le CAE [Certificat annuel d'exploitation, Ndlr] n'est pas exploité faute d'exploit-



tant. Aucune forêt communautaire au Cameroun ne respecte les parcelles à cause de cela », souligne avec force un habitant de Nemeyong 1. Pour qui, l'Etat, puisqu'il a les exploitants devrait établir une cartographie des essences disponibles dans les forêts communautaires et en informer les exploitants dont il dispose du fichier sur l'étendu du territoire en fonction de la qualité d'essence voulu par ceux-ci. La source dénonce par ailleurs de nombreux obstacles au plein épanouissement de la gestion durable des forêts en conformité avec l'Apv-Flegt (Accord de Partenariat Volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux).

## 2-Victimes ou complices

« L'Etat a bien réfléchi en mettant sur pied les forêts communautaires mais au niveau de l'étude de faisabilité, ça n'a pas été clair. Un vide juridique ». Et d'expliquer : « Qu'est-ce que l'Etat a mis en place pour que tout ce qui est prévu dans le CAE comme bois soit exploité ? C'est un vide juridique. Et après un an, vous ne pouvez plus revenir là. Qu'est-ce que le villageois qui veut de l'argent fait ? Il trouve un exploitant qui sur 10 essences ne prend que trois ou quatre. Et il a besoin de faire le développement qui va être vérifié par l'Etat. Il est obligé d'aller hors parcelle ».

À son avis, il est du devoir de l'Etat d'amener les exploitants. « Ils savent qui veut tel ou tel autre bois. Ceux qui viennent nous aider à exploiter sont des bayam-sellam », confesse cette source. Une autre pointe un doigt accusateur en direction des exploitants et accuse : « ils nous ont dupé. Quand il vient avec de gros moyens, il fait des promesses mais après il ne respecte pas sa parole ». Dans une communauté qui regroupe 3 villages autour d'une forêt communautaire, le président confesse : « Ce qui nous ennuie un peu dans nos forêts communautaires ce sont nos partenaires qui nous induisent dans les erreurs. Il [exploitant, Ndlr] nous a donné espoir qu'il prendrait toute essence confondue que ce soit le bois blanc ou le bois export à 20 000Fcfa le m<sup>3</sup>. Mais il n'a

pas respecté le contrat. Il n'exploite que le bois export sous le prétexte qu'il n'a pas encore de partenaire. Il nous demande de supporter parce que ce n'est pas facile de trouver ceux qui prennent le bois blanc ».

La communauté qui s'est endettée auprès de cet exploitant afin de pouvoir obtenir les papiers (la conception du Plan simple de gestion à 3,5 millions de Fcfa ; le Certificat annuel d'exploitation à 1,5 million de Fcfa, etc.) indispensables à l'exploitation de sa forêt communautaire se trouve dans l'obligation de céder au chantage des exploitants soumis eux-mêmes à certaines contraintes. « Dans le Haut Nyong, Lomié est en tête d'ici à Yaoundé, chaque chef de poste prend 50 000Fcfa par Lucastmill légal ou pas. On doit tenir compte de ce paramètre en signant les contrats. Vous ne pouvez pas arriver à Yaoundé sans payer ce montant par poste forestier. Quand vous donnez les 50 000Fcfa, vous êtes obligé de causer les dégâts dans la forêt pour pouvoir rentrer dans vos frais ». Par ailleurs, « il y a la misère qui plane. Et ceux qui peuvent protéger sont incapables de le faire par peur de perdre sa casquette. Tu ne peux pas dire à un villageois de ne pas prendre ses 5000Fcfa pour le prospect d'un Moabi parce que tu vois l'avenir du village. Il va te tuer ».

## 3-Mesures urgentes pour sauver les forêts

Cette misère fait en sorte que dans certaines communautés après le passage des ventes de coupe, les populations se ruent dans les forêts abandonnées pour au lieu de s'y consacrer comme le prévoit certaines dispositions de la loi du 20 janvier 1994 régissant l'activité forestière au Cameroun à des activités agricoles, poursuivent plutôt l'exploitation des essences dans l'illégalité. Se servant pour blanchir cette activité frauduleuse, des documents d'une forêt communautaire en activité. En dépit de ce sombre tableau, tout n'est cependant pas perdu. On peut encore sauver les forêts de la région de l'Est. « En étalant les problèmes, c'est des doléances. Le bois est notre avantage naturel. L'Etat a réfléchi à ce niveau. Au lieu d'arracher tout cela avec les exploitants, aidons ces gens ! C'est

bien que l'Etat nous accompagne jusqu'au bout (attribution, exploitation et suivi des revenus). Si ces trois étapes sont suivies, on n'aura plus de problème », suggère un membre de la communauté.

L'administration locale a aussi ses doléances et plaide pour la formation des populations surtout celles à qui incombe la surveillance de la forêt pour le compte de la communauté. « L'incompétence et l'illettrisme des Rof [Responsables des opérations forestières, Ndlr] est un véritable problème pour nous », affirme à ce propos un chef de poste selon qui, « dans 98,99% des cas, c'est le chef de poste qui remplit les lettres de voiture. Les Rof en général ne sont préoccupés que par l'argent du cubage ». Il recommande que pour la demande de convention provisoire, le Rof ne soit plus un analphabète ; qu'avant la certification, le ministère des Forêts et de la Faune (Minfop) aide les communautés à la gestion de leurs ressources à travers des formations et des sensibilisations.

Pour eux-mêmes, l'Etat doit pourvoir aux matériels indispensables au travail de terrain à l'instar des Gps, du ruban... Mais aussi satisfaire au moyen de locomotion adaptée. Dans ce processus, les organisations de la société civile ont un rôle important d'accompagnement autant des communautés que de l'Etat. Si non on s'achemine tout droit vers un désastre écologique à savoir : la disparition des forêts et de la biodiversité au Cameroun. En effet, dans un rapport produit il y a quelques années par une coalition d'Osc camerounaises en collaboration avec le Cifor et le Minfop, en l'absence de forêts dans le domaine forestier non permanent, les trafiquants pourraient attaquer les Unités forestières d'Aménagement, les aires protégées. Où des actes de vandalisme sont déjà d'ailleurs observés. « On s'est rendu compte qu'aujourd'hui à peu près 11% du domaine forestier permanent commencent à être touché par des activités d'exploitation forestière illégale », affirmait à ce sujet le chercheur Patrice Bigombe en d'autres occasions.

Nadège Christelle BOWA  
De retour de Lomié



CONCLAVE

## Leurres et lueurs des Indemnités de fin de carrière au Cameroun

Le sujet était au centre d'un séminaire organisé par le Cabinet de courtage et d'actuariat Inquire Cameroun à Douala, en présence des directeurs généraux de sociétés, Drh et plusieurs acteurs du milieu des Assurances, venus s'enquérir des nouvelles connaissances en cours sur les indemnités de fin de carrière.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, il existe une nouvelle norme comptable en cours dans notre pays. Celle-ci oblige les entreprises à approvisionner les départs en retraites de leurs employés. À la suite de cette nouvelle réglementation, les entreprises ont l'obligation et la responsabilité d'évaluer et de provisionner par des méthodes actuarielles, ces départs en retraite. Or cette nouvelle loi ne faisant pas l'objet de maîtrise par des acteurs sur le terrain, elle appelle à une certaine maîtrise des experts en actuariat. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action de inquire Cameroun « *Ce séminaire rentre donc dans ce cadre, pour former sur la manière d'effectuer le provisionnement, et voir dans quelle mesure externaliser dans les compagnies d'assurance. Car l'externalisation donne droit à des avantages fiscaux.* » nous éclaire Michelle Nkuimi, Directrice de l'intelligence économique et de la compétitivité chez Inquire Cam.

D'après cette dernière, beaucoup d'entreprises manquent de compétence en terme d'actuariat au Cameroun. Il est donc question de former les acteurs en charge de manipuler les questions d'Indemnisation de fin de carrière. Pour le Directeur général de Inquire, point focal du séminaire, « *Lorsqu'il y a une nouvelle norme, voire une nouvelle réglementation, il se pose toujours un problème d'expertise. Il faut trouver des experts capables de pouvoir accompagner des entreprises. C'est donc un champs très ouvert pour des entreprises de conseil comme Inquire qui est là pour accompagner, notamment pour le cas d'espèce, à l'évaluation de ces Idemnités de fin de carrière, et qui peut également aider en terme de conseils sur les méthodes de gestion à adopter.* »

### Pallier le gap

Débuté à 9h, les travaux qui ont connu la présence marquée des experts et des acteurs du milieu des Assurance, des directeurs généraux et de nombreux responsables des sociétés publiques, parapubliques ainsi que des structures privées,



ont essentiellement porté sur les Indemnités de fin de carrière. C'est donc dire que c'est un sujet préoccupant dans notre pays. En effet, ce concept n'est pas nouveau et existe au Cameroun depuis très longtemps. La particularité de 2018 est que la gestion et la comptabilisation des IFC doit se faire selon une norme bien précise et qui a été lancée par l'Ohada. Cette norme découle des Ifrs, appliquée depuis longtemps dans l'Union Européenne. Or, si on tente de comprendre le prétexte de l'organisation de ce séminaire par Inquire Cameroun, c'est parce qu'il a le mérite d'avoir mené une étude depuis plus de dix ans sur cette norme dans les pays où elle est déjà appliquée et pratiquée. Sur le contexte de sa nouveauté dans notre pays, ce cabinet de courtage en assurance et de conseil en actuariat veut apporter son aide aux entreprises pour pallier le gap qu'on observe en terme de spécialisation et permettre aux acteurs d'être outillés, guidés et mieux accompagnés pour pouvoir mieux évaluer les Indemnités de fin de carrière, et être en accord avec la législation.

### Mauvaise foi

Pour Dr Aymric Kamega, Pdg de Acamvie, « *L'assurance vie a vocation à aider les gens à préparer les situations futures. Et c'est le même principe dans le cas de l'Ifc. Sauf qu'ici, le principe est cadré avec le soutien de l'Etat. L'idée ici est que l'entreprise qui a vocation à bien traiter ses salariés, a l'obligation légale de verser une indemnité de retraite quand les employés vont en retraite. L'Ifc est donc de l'épargne, sauf que c'est un cas spécifique où c'est l'entreprise qui cotise pour le salarié avec*

*une contrainte légale car la loi l'impose.* » si la maîtrise des Ifc est méconnue par de nombreux employés qui se laissent rouler dans la farine au moment de leur départ pour la retraite, c'est aussi en partie tant de la mauvaise foi de certains assureurs véreux, mais aussi des cadres de services peu au fait de cette réalité. Drh à Camwater, Joseph Mboudou, participant à ce séminaire pense « *qu'il est important d'enrichir les connaissances. Les IFC sont importantes pour des gens qui ont travaillé en entreprise. Il est donc normal qu'au moment de leur départ, ils partent en étant content. Aussi, la Camwater dans une autre approche, espère externaliser ces indemnités de fin de carrière. Personnellement, je pense que c'est une bonne initiative.* »

Pendant pratiquement 8heures d'horloge, les participants au séminaire ont pu tirer avantage des connaissances qui leurs ont été transmises. Pour Serges Ndo, Gestionnaire en Ressources Humaines à Sud hévéa Cameroun, une structure basée à Meyomessalla, « *Ce séminaire tombe à point nommé car nous sommes en ce moment au niveau de l'entreprise, en pleine rédaction des accords d'établissement pour l'amélioration des conditions de travail de notre personnel. Notamment la gestion de leur fin de carrière. Nous sommes donc venus voir, nous abreuver suffisamment pour agir conséquemment en tenant compte de la réglementation. Je pense que les intervenants avaient la parfaite maîtrise de leur sujet, au-delà de la complexité et de la technicité des terminologies utilisées.* »

Cheikh Radykhal EPANDA

PAUL NDJAMA

## « Accompagner les entreprises à l'évaluation des Ifc »

Pdg Inquire Cameroun, il explique les contours de la problématique des indemnités de fin de carrière.

Inquire est une société qui existe depuis 10 ans à Luxembourg. Nous sommes présents au Cameroun depuis le lancement du projet au mois de septembre de l'année 2017. Et depuis le mois de mars courant 2018, nous sommes rentrés dans notre phase active. Nous travaillons précisément dans le domaine de l'actuariat et de la banque. Notre spécialité consiste à travailler dans tout ce qui touche la réglementation liée à l'assurance ou à la banque, et tout ce qui touche les normes comptables. Nous sommes une compagnie de courtage. C'est donc un cabinet de courtage en assurance qui a un volet de conseil en actuariat. Les Indemnités de fin de Carrière (Ifc) existent au Cameroun depuis très longtemps. La particularité de 2018 est que la gestion



et la comptabilisation des Ifc doit se faire selon une norme bien précise et qui a été lancée par l'Ohada, ce qu'on appelle le système comptable Ohada. Cette norme découle des Ifrs, appliquée depuis longtemps dans l'Union Européenne. Or nous

avons mené une étude depuis plus de dix ans sur cette norme dans les pays où elle est déjà appliquée et pratiquée. Donc nous pensons, sur le contexte de sa nouveauté au Cameroun, pouvoir apporter notre aide. Comme c'est donc une nouveauté, nos potentiels partenaires ont besoin d'être guidés et aidés pour pouvoir mieux évaluer les Indemnités de fin de carrière, afin d'être en accord avec la législation. Aussi, il faut dire que, lorsqu'il y a une nouvelle norme, voire une nouvelle réglementation, il se pose toujours un problème d'expertise. Il faut trouver des experts capables de pouvoir accompagner des entreprises. C'est donc un champ très ouvert pour des entreprises de conseil comme les nôtres car nous sommes là pour accompagner, notamment pour le cas d'espèce, à l'évaluation de ces Idemnités de fin de carrière, et qui peut également aider en terme de conseils sur les méthodes de gestion à adopter.

Propos recueillis par C.R.E.

## ELECTION AU BARREAU Les assurances de l'Assemblée générale

Le comité d'organisation chapeauté par Me Nico Halle rassure de ce que toutes les dispositions ont été prises pour un déroulement du scrutin dans la transparence et la légalité.

Le 24 novembre prochain auront lieu les élections pour le vote d'un nouveau président de l'Assemblée générale de l'ordre des avocats du Cameroun. En prélude à cette importante échéance qui pourrait apporter des changements notables, le comité d'organisation est à pied d'œuvre à Douala. Sous la houlette et le contrôle du président sortant Me Nico Halle, une réunion d'évaluation s'est tenue vendredi dernier dans la cité économique. Etaient présentes, des délégations venues de quatre coins du pays. Dans l'ensemble, les préparatifs vont bon train. Selon le président de l'Assemblée générale de l'ordre des avocats du Cameroun, qui s'est confié à la presse à la fin des travaux, l'on note une avancée dans l'organisation de cette importante échéance qui aura dû se tenir à Buea dans le Sud-ouest, n'eût-été l'insécurité ambiante depuis le déclenchement de la crise dite anglophone. « *Je puis vous dire que nous sommes à pied d'œuvre. Les bulletins de vote sont d'ores et déjà imprimés. Les réservations d'hôtels pour les différentes délégations ont été bouclées. Côté restauration, les petits plats ont été mis dans les grands. Notre souhait c'est qu'au sortir de ces élections, tout se passe dans la transparence et la paix* », confie Me Nico Halle.

Et de poursuivre : « *toutes les dispositions ont été prises pour réduire considérablement la fraude. Nous avons opté pour le bulletin unique. Seuls les avocats inscrits au tableau de l'ordre auront voix au chapitre* », avise-t-il.

A noter que l'Assemblée générale est composée de tous les avocats inscrits au tableau de l'Ordre et autorisés à exercer. Selon le président, elle se réunit en session ordinaire au moins une fois l'an sur convocation de son président ou de son vice-président, et à titre extraordinaire sur convocation du ministre de la justice ou à la demande du conseil de l'Ordre, ou encore à la demande de la majorité absolue des Avocats autorisés à exercer.

« *Elle fixe le taux des cotisations, vote le budget de l'Ordre dont le projet est élaboré par le Conseil de l'Ordre, procède à l'élection de son président et de son vice-président au scrutin de liste, secret, à la majorité simple des membres présents ou représentés, élit les membres du Conseil de l'Ordre dans les mêmes formes, élit le Bâtonnier au scrutin uninominal et à la majorité simple des voix et examine toutes les questions urgentes relatives à la profession à elle soumises* », souligne Me Nico Halle. Pour qui, « *les décisions de l'Assemblée générale font l'objet d'un procès-verbal signé par les membres du bureau. Son Président en transmet une expédition dans les quinze jours de l'Assemblée générale au Bâtonnier pour exécution* ».

Elu pour deux ans, le président de l'Assemblée générale convoque et établit l'ordre du jour des sessions ordinaires de l'Assemblée Générale. Cet ordre du jour porte exclusivement sur les questions relatives à l'exercice de la profession.

M.S.



TIRONS ENSEMBLE LA SONNETTE D'ALARME CHERS CONCITOYENS!!!!!!!

## Voici pourquoi l'étau se resserre autour des journalistes des médias à capitaux privés frondeurs !

PAR SERGE AIMÉ BIKOI\*

A la mesure où les appareils répressifs sont engagés dans une dynamique de construction de l'environnement de terreur, de peur et d'horreur, il apparaît, manifestement, que le scénario orchestré consiste à museler, à bâillonner et, par corollaire, à neutraliser des Hommes de médias frondeurs, et dont les entreprises audiovisuelles restent et demeurent iconoclastes depuis des décennies. En effet, puisque le régime en place n'aime pas ce qui dérange et les Hommes qui importunent, il est judicieux d'ourdir des mécanismes d'oppression à l'endroit de ces derniers, l'enjeu étant d'intimider et de créer, par ricochet, une espèce d'anxiété existentielle dans la Psychologie des actants médiatiques de tous bords.

Visiblement, deux médias, pour l'instant, sont ciblés, à savoir "Équinoxe radio et Tv" et "Le Messenger". C'est pourquoi Mimi Mefo, rédactrice-en-chef adjointe en charge du Desk anglais de cette chaîne de télévision locale à capitaux privés, et Joseph Olinga, chef d'agence régionale du quotidien de feu Pius Njawé, sont, à l'heure actuelle, ciblés pour être criblés de balles. Quiconque sait comment Olinga a été torturé, molesté et enfoui dans une cellule durant 48 heures à Bafoussam sans assistance morale et physique. Quiconque sait à quelle heure la présentatrice vedette de la télévision du peuple a été menottée et conduite derrière les barreaux de la prison centrale de Douala. C'est la 3ème nuit que Mia, comme nous l'appelons affectueuse-



ment, passe dans cette enseigne carcérale.

Sachant alors que Équinoxe Tv et radio constitue une entreprise audiovisuelle frondeuse depuis son avènement, sachant que cette chaîne de télévision locale reste et demeure iconoclaste de par son essence, sachant, dans la même veine, que ce medium a ouvert les vannes, ces dernières semaines, au principal challenger de l'opposition camerounaise, candidat malheureux à la présidentielle que le bas-peuple connaît, etc, il s'agit, pour le pouvoir en place, de noyauter, de neutraliser et de saper la fonctionnalité de cette entreprise, en procédant, chose curieuse, à l'aviilissement de la journaliste qui y offre ses services. L'enjeu consiste à offusquer et à déstabiliser ses collègues et ses confrères, aujourd'hui, plus que jamais, mus par une solidarité mécanique au sens durkheimien du terme. Cet acte de caporalisation des journa-

listes est, désormais, l'anti-norme sociale de la Psychologie du pouvoir en place, dont la modalité est scénarisée depuis plus d'un mois déjà. Mais, jusqu'à quand? mystère!!!!!!

Sachant que "Le Messenger", en dépit de la mort de Pius Njawé, a préservé, tous azimuts, sa ferveur critique et son élan frondeur avec la dynamique juvénile à la tête des fonctions de décisions de ce journal, sachant que ce journal a davantage, comme à l'accoutumée, flingué le régime en place et fustigé ses tares et avatars, ses scories et apories, attermolements et errements, sachant que l'âme de feu Njawé demeure dans la conscience des actants de ce quotidien, l'enjeu, pour les thuriféraires de Paul Biya, consiste à imposer le régime de la terreur et à faire subir, dans le même sillage, ce traitement déshumanisant et dégradant à Joseph Olinga. L'on comprend, sans coup férir, pourquoi le reporter de "Le Messenger", qui plus est bien connu des autorités administratives et répressive de la région de l'Ouest, a subi cette torture morale et physique au vu et au su de ses congénères du Syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc), qui n'avaient que leurs yeux pour pleurer. Olinga devra, lui aussi, pour la gouverne de tous, passer au tribunal le 13 décembre 2018.

A l'allure où le double mécanisme de l'embastillement et de l'embrigadement des journalistes est théâtralisé dans l'environnement de terreur inféodé et infiltré des bidasses, il est fort possible, si l'on y prend garde, que des confrères des autres quotidiens, tels que "Mutations", "Le jour", "La Nouvelle

expression" et "Émergence", qui ont, dans le même registre, l'âme iconoclaste soient en butte à ce scénario de la traque. La "Rts (Radio tiemni sian-tou)", "Magic Fm", "Royal Fm", "Sky one", "Amplitude Fm", etc sont susceptibles, dans les prochains jours, d'être confrontés à des formes d'atrocités des autorités coercitives enclines à diligenter les opérations multiples de la maltraitance aux Hommes de médias offrant leurs services à ces entreprises de communication.

En conséquence, il est urgent, pour des compatriotes, de tirer la sonnette d'alarme tant le pire peut arriver à tout moment et à tout bout de champ. C'est pour cette raison que nous avons donné le ton depuis samedi, 10 novembre 2018. Faisons preuve de prudence, de méfiance et de vigilance! Parfois, nous, Hommes de médias, sommes très mal entourés parce que le territoire est pourvu, voire jonché de flics qui sont prêts à vous livrer aux services de renseignements de la Respublika. Bien de confrères en ont été victimes il y a quelques semaines. Le moment opportun, il sera temps de faire la chasse aux sorcières, en les débusquant et en les affichant sur la façade du centre ville des métropoles politique et économique pour les rouer de coups même si nous ne sommes pas sous le règne de la société du Léviathan de Thomas Hobbes.

Soyons éveillés! L'heure est grave! Les temps sont mauvais! Prenons soin de nous!

\*Journaliste et Sociologue du développement

## AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le **jeudi 6 décembre 2018**, à 07heures 30 minutes du matin et par devant le Tribunal de Grande Instance du WOURI à Douala, tenant audience des criées, à la vente aux enchères de l'immeuble objet du titre foncier N°29739/WOURI, d'une contenance superficielle de 727 m2, immatriculé au nom de Monsieur KANKEU François, demeurant à Douala, ayant pour conseil la SCP NGALIEMBOU \$ 2T, Avocats au Barreau du Cameroun, BP 15380 Douala, tél. 233434235, au cabinet duquel il a été domicilié ;

A la requête de la **Mutuelle Communautaire de Croissance de Nkongsamba**, en abrégée MC2, Etablissement de Microfinance de 1<sup>ère</sup> catégorie dont le siège social est à Nkongsamba, BP 702, agrément N°00035/MINEFI du 05/01/2009, prise en la personne de son Président du Conseil d'Administration, Monsieur FOGUE Jean Pierre, laquelle a pour conseil Maître OUAFO Jean, Avocat au Barreau du Cameroun, BP 271 Nkongsamba, tel : 233493213/ 677650088, email : [maîtreouafojean@yahoo.fr](mailto:maîtreouafojean@yahoo.fr), au cabinet duquel elle élit domicile aux fins des présentes et ses suites ;

## EN VERTU :

- De la grosse dûment en forme exécutoire de la convention d'ouverture de Crédit avec cautionnement hypothécaire de Monsieur KANKEU François au profit de madame DJEUGOUE Marie Thérèse objet de l'acte N°184 du 15 juin 2010 du répertoire de Maître Gisèle SIGNE DJIOMETIO, Notaire à Nkongsamba, agissant avec le concours de Maître Florence NJONGUE ETAME, notaire à Douala.
- Du commandement aux fins de saisie immobilière en date des 29 septembre et 09 octobre 2017 des ministères de Maîtres MOULOKO Benjamin LONGUE et WANKOUM Maurice, respectivement huissier de Justice à Douala et à Nkongsamba, lequel étant resté sans effet à l'issue du délai de 20 jours (vingt) jours impartis au débiteur par la loi pour s'exécuter, a été régulièrement publié et visé le 29 novembre 2017 pour valeur saisie dans le livre foncier du Département du WOURI C par le conservateur de la propriété foncière.
- Du jugement en date du 1er Novembre 2018 rendu par le Tribunal de Grande instance du WOURI, fixant la nouvelle date d'adjudication au 06 décembre 2018.

## DESIGNATION :

-Un immeuble urbain bâti, sis au 4<sup>ème</sup> Arrondissement de la ville de Douala au lieu dit Bonambappé, d'une superficie de sept cent vingt sept (727) mètres carrés, formant le lot N°729 objet du titre foncier N°29739 du Département du Wouri, appartenant en toute propriété à Monsieur KANKEU François, né en 1956 à Bamougoum, fils de feu NZOTANOU et de MAKOU Eveline, carte nationale d'identité N°109216802 du 18 Mai 2009, opérateur pétrolier demeurant à Douala, de Nationalité Camerounaise.

## MISE A PRIX :

Outre les charges et conditions insérées au cahier des charges rédigé le 10 Janvier 2018 par Maître OUAFO Jean, Avocat de la partie poursuivante qui l'a déposé le 12 janvier 2018 au greffe du Tribunal de Grande Instance du Wouri à Douala, les enchères seront reçues ainsi qu'il suit :

- 1- Mise à prix : FCFA 15.007.541,88 (Quinze millions sept mille cinq cent quarante et un mille quatre cent quatre vingt huit francs) ;
- 2- Montant des enchères : FCFA 550.000 (cinq cent cinquante mille) ;

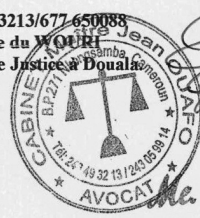
Fait et rédigé à Nkongsamba, le 08 novembre 2018

Par Maître Ouafu Jean

Avocat de la partie poursuivante.

Pour tous renseignements :

- Cabinet Maître Ouafu Jean, tél : 233493213/677.650088
- Greffe du Tribunal de Grande Instance du WOURI
- Maître Moulouko Benjamin, Huissier de Justice à Douala

Me. Jean Ouafu  
Avocat

## NOTICE OF SALE BY PUBLIC AUCTION

The general public is reliably informed that, there shall be a sale by public Auction on Thursday, the 06 th of December 2018, at 7 :30 am, in the morning, in front of the High Court of WOURI, Holden at DOUALA, at the Court Hall, of a house (story building) described below.

At the request of "MUTUELLE COMMUNAUTAIRE DE CROISSANCE" Of Nkongsamba, P.O. BOX 702 Nkongsamba, micro financial entreprise, Agreement N° N°00035/MINEFI du 05/01/2009, with their legal representative as Barrister Ouafu Jean, Advocate of the Cameroon Bar Association P.O BOX 271 Nkongsamba, Tel/Fax : 233. 49 3213/ 677-65-00-88, email : [maîtreouafojean@yahoo.fr](mailto:maîtreouafojean@yahoo.fr), where they elect residence.

By virtue of The mortgaged agreement with executory formular between "MUTUELLE COMMUNAUTAIRE DE CROISSANCE" and KAKEU François, subject of the act N°184 of the 15th June 2010 written by the chamber of Maître SIGNE DJIOMETIO and Florence NJONGUE ETAME, Notaries public at Nkongsamba and Douala.

-Upon authority of notification of foreclosure of mortgaged property for the seizure of the said land building dated, 29 th september and 9<sup>th</sup> october, at the behest of Me Wankoum Maurice and Maître MOULOKO Benjamin, Sheriff Bailiff resident at Nkongsamba and Douala.

-Following the judgment dated the 01st November 2018 given by the High Court of WOURI holden at Douala, which rejected the application of the defendant kankeu François and others, resident at Douala, represented by their counsel, SCP Ngaliembou and 2T, PO BOX,15380, Tél. 233434235, Douala.

## DESCRIPTION :

A building situated at Bonabéri, in a town named Bonambappé, measuring 727 m2, subject of land certificate N° 29739/WOUR, belonging to . KANKEU François, son of NZOTANOU and MAKOU Eveline, given birth on 1956 ad Bamougou, Cameroonian citizen living at Douala, CNI number 109216802 of 18 Mai 2009.

## SELLING PRICE :

Out of the clauses and conditions inserted at the records of the Registry done and dated on 10th of January 2018 by BARRISTER Ouafu Jean and deposited at the Registry of the High Court of Wouri, on the 12th January 2018, the sale shall be considered and received a follows :

- 1- Selling Price : FCFA 15.007.541,88 ( Fifteen millions seven thousands five hundred and eighty eighth francs).
- 2- Standard price for auction sale : FCFA 550.000 ( five hundred and fifty thousands) ;

DONE AND DATED AT NKONGSAMBA, 08<sup>th</sup> November 2018

Me OUAFO Jean.

COUNSEL FOR JUDGMENT CREDITOR

Me. Jean Ouafu  
Avocat



BIP 2018

# Les populations de l'Océan en colère

Elles s'indignent contre le mauvais taux d'exécution des projets du Bip. Les autorités administratives et les entrepreneurs sont indexés.

Les populations de l'Océan sont dans la consternation en ce qui concerne le développement de leur localité. Pas de projets issus du Budget d'investissement public (Bip) ayant abouti. Rien. La désolation est grande pour les Océanais qui y voient un sabotage. « C'est comme s'il y'a certaines personnes qui se plaisent à faire du mal à d'autres. Comment peut-on attribuer un marché à une entreprise sans d'abord mener une enquête. Je crois que c'est une mafia savamment orchestrée par la chaîne pour non seulement détourner de l'argent, mais plomber le développement du département », se plaint Georges Mpelli, un Kribien. « On vous prend un marché public et on donne ça à une entreprise qui se trouve à Yaoundé ou à Douala ; comment voulez-vous que le travail soit bien fait ? De plus, il n'y'a pas de contrôle. L'argent sort et on ne voit rien. Pourtant, il est dit que l'entrepreneur doit réaliser au moins 60% du marché avant de toucher à son argent. Mais comme tout le monde veut les 10%, on lui



débloque l'argent avant et ayant géré tous les acteurs de la chaîne, il n'a plus d'argent suffisant pour faire le travail ; et il prend la poudre d'escampette », croit savoir Michel Owona, un jeune entrepreneur de Kribi qui dit n'avoir jamais réussi à gagner un marché, malgré la compétence de son entreprise de Btp.

La réunion du Comité d'exécution du Budget d'investissement public (Bip) du département de l'Océan qui s'est tenue le 11 octobre

dernier à Kribi dans la salle de réunion de la délégation départementale du ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du territoire (Minepat) de l'Océan a révélé la situation réelle de l'exécution du Bip. Seulement 30,01% du taux d'exécution physique à la date du 10 octobre. Un véritable scandale.

« Nous ne sommes pas satisfaits. Nous avons de grands espoirs depuis le début en voulant associer à cette démarche des structures

d'investissement public dans le Bip. Nos démarches n'ont pas abouti ; qu'à cela ne tienne nous n'avons pas encore perdu espoir. Nous disons qu'il faut toujours penser à rencontrer des gens », explique Nestor Engono, le délégué départemental du Minepat de l'Océan. Il poursuit en expliquant que : « ce n'est pas le taux qui nous intéresse, mais le fait que des projets de développement qui sont sensés apporter un plus à la population ne soient pas menés à terme au moment où

il faut », regrette le délégué.

Dans le département, des écoles à réhabiliter, des routes, des structures éatiques sont abandonnés par des entrepreneurs véreux, aidés dans leur forfaiture par l'administration locale. Ce qui fait que les projets de développement en faveur des populations sont plombés. Malheureusement, il se trouve encore des gens qui privilégient leur bien-être personnel au détriment de l'intérêt collectif.

Sévère KAMEN

INITIATIVE

## La Fondation Orange inaugure sa 18ème maison digitale

Elle a été ouverte au Centre de promotion de la femme et de la famille d'Akwa, vendredi, 9 novembre dernier.

L'hôte des femmes du Centre de promotion de la femme et de la famille d'Akwa vendredi, 9 novembre dernier n'était autre que Bénédicte David, Présidente du conseil d'Administration d'Orange Cameroun. L'illustre invitée a procédé à l'inauguration de la Maison digitale logée dans ce centre. Ce qui porte ainsi à 18 le nombre de centres ayant été dotés en matériel informatique et dont les femmes ont bénéficié d'un accompagnement en matière de formations en gestion financière et entrepreneuriat. Comme les autres maisons digitales réparties sur l'ensemble du pays, ce centre est équipé de 10 Ordinateurs portables, 15 Tablettes - 02 serveurs Rhasberry pi - 01 Projecteur et une imprimante entre autres.

En procédant à cette énième inauguration, Mme Bénédicte David montre l'intérêt qu'Orange Cameroun à travers sa Fondation manifeste pour ce programme qui vise à autonomiser les femmes. Pour la Pca, « ces salles numériques équipées en matériel numérique sont des espaces dédiés exclusivement aux femmes, dans le but de favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre de déve-



lopper leurs activités génératrices de revenus», indique-t-elle.

### Développement et épanouissement

En Afrique comme ailleurs dans les pays en développement poursuit-elle « la femme est le pivot de la famille. Santé, alimentation, agriculture, éducation, gestion des finances du foyer, négoce, les femmes gèrent la

plupart des aspects de la vie quotidienne. Quel que soit leur statut, elles sont un rouage essentiel de la société. A ce titre, l'inclusion numérique de ces millions de « micro-entrepreneuses » informelles constitue un formidable levier de développement socio-économique». Non sans les encourager « à poursuivre leurs efforts vers l'autonomisation, tirant meilleur profit des opportunités à vous offerts par

l'entreprise Orange Cameroun, afin de contribuer à l'épanouissement de vos familles, ainsi qu'au développement de vos communautés et du pays tout entier. Surtout je vous souhaite toutes les chances du monde dans toutes vos initiatives». La cité balnéaire de Limbé dans la région du sud-ouest sera la prochaine destination de ce programme.

B.B



NBA

## Joel Embiid : appelez-moi le monstre !

Le basketteur camerounais s'est offert une nuit gargantuesque face aux Hornets en inscrivant 42 points (à 19/22 aux lancers francs), 18 rebonds, 4 passes et 4 blocks, vendredi dernier.

C'est le seigneur des anneaux ! Lâché, rien ne l'arrête. Tel un Lion affamé, il « dévore » tout sur son passage. Joel Embiid n'est pas uniquement le joueur le plus divertissant et insolent de la ligue. C'est aussi l'un des plus dominants et inarrêtables lorsqu'il le décide. Le pivot camerounais des Philadelphie Sixers a rappelé l'évidence vendredi dernier, lors de la venue des Charlotte Hornets en Pennsylvanie. Sans avoir à recourir à l'intimidation, pour ne pas dire l'humiliation, verbale comme avec son rival de Detroit André Drummond, la semaine passée, Embiid a été absolument monstrueux pour éviter aux Sixers leur première défaite à domicile de la saison. Puissant, omniprésent, solide et adroit dans les airs, il a encore démontré tout le bien qu'on pense de lui. Sans les 42 points, 18 rebonds, 4 contres et 4 passes du All-Star, Charlotte aurait sans doute réalisé l'exploit.

Emmenés par leur meneur Kemba Walker (30 points, 9 passes et 7 rebonds), les Hornets ont d'abord comblé un retard de 21 points au courage, avant de prendre les devants dans le dernier quart-temps. Si la rencontre est partie en prolongation, c'est uniquement ou presque dû à Embiid, auteur de 16 points durant cette période et des deux lancers francs de l'égalisation à 25 secondes du terme. Celui que certains à la Fédération française aimeraient voir revêtir le maillot bleu a d'ailleurs passé une bonne partie de la soirée sur la ligne des lancers francs tant Nicolas Batum, Tony Parker et leurs camarades n'ont pu recourir à un autre moyen pour le freiner.

*Déstabilisation*

*S'il n'a cette fois pas eu de mots provocants*



*pour déstabiliser son vis-à-vis dans le camp adverse, Joel Embiid a fait forte impression à Cody Zeller, le pivot des Hornets. « C'est tellement dur de ne pas l'envoyer sur la ligne. Il est incroyablement physique. Il peut shooter à trois points, dribbler, utiliser son corps très large dans la raquette... C'est l'un des joueurs les plus compliqués à arrêter parce qu'il faut défendre sur lui partout sur le terrain », a expliqué Zeller sur Espn. Ce désespoir qu'il sème chez les adversaires, Embiid va devoir le faire fructifier à l'extérieur. Si Philadelphie est vaincu au Wells Fargo Center (7-0), les hommes de Brett Brown n'ont gagné qu'un match hors de leurs bases et ont tendance à se déplacer la fleur au fusil. Pour faire au moins aussi bien que la saison dernière (une demi-finale de Conférence), les Sixers et leur truculente superstar vont devoir apprendre à voyager.*

Une nouvelle performance stratosphérique qui fait dire aux spécialistes et aux puristes de la balle orange que c'est le genre de match digne d'un monstre. Déjà pour le style de jeu

pratiqué par les deux équipes même si elles ne tournent pas à plein régime dans ce début de saison. Mais également, pour les petits « à côtés » comme le retour de Gordon Hayward, copieusement sifflé au début de match, devant son ancien public. Et si Kyrie Irving n'a pas pu jouer pour raisons personnelles, le duel a tenu ses promesses. Utah s'offrant Boston (125-113) au grand bonheur de son public. Pour son retour à Salt Lake City, Gordon Hayward a marqué 13 points et distillé sept passes décisives. Mais il a surtout vu Jae Crowder faire chuter ses anciens partenaires de Boston avec deux paniers à trois points et un dunk dans le « money time ». Et si Joe Ingles (27 pts, record personnel égalé) et Donovan Mitchell (21 pts) ont brillé, Rudy Gobert n'a pas été en reste. Auteur de 17 points, 15 rebonds et deux contres, le pivot français a surtout été crucial en fin de match par sa présence aux rebonds et sa défense. Embiid, lui, continue d'écrire l'histoire.

C.T.

EN BREF

### COUPE DU CAMEROUN Louves Minproff éclate Éclair de Sa'a

C'est devenu une habitude, un rituel, une tradition pour Louves Minproff. Le trophée de la Coupe du Cameroun est sa chasse gardée depuis Mathusalem. Cette année encore, l'histoire s'est répétée. L'équipe de football du ministère de la femme et de la promotion de la famille s'est encore montrée impitoyable face à Éclair de Sa'a vendredi dernier. Devant le ministre des Sports et de l'éducation physique, Pierre Ismaël Bidoung Mpkwatt qui, présidant la cérémonie et son homologue Marie Thérèse Abena Ondo, les filles ont simplement éclaboussé de leur talent cette finale. À la mi-temps, elles avaient déjà pris le large sur le score de 4-0, avec un doublé de Gwladys Ewodo, un but de Ngo Mback et un autre de Vanessa Kiomegne. En toute fin de match, Arianne Beyene va compléter le score.

LDC/CAF

### Franck Kom et l'espérance de Tunis sur le toit de l'Afrique

Le club tunisien s'est imposé 3-0 grâce à un doublé de Saad Bguir (45e, 54e) et un but d'Amice Badri (86e), remportant là sa troisième C1 africaine après ses triomphes en 1994 et 2011. Suspendu, Franck Kom qui aura été l'un des hommes forts des sang et or cette saison n'a pas disputé cette finale retour à Radès. Vainqueur de la coupe des confédérations avec l'Etoile du Sahel en 2015, l'international camerounais remporte ainsi son deuxième titre continental. Battue 3-1 à l'aller en Egypte, l'Espérance de Tunis a su renverser la vapeur aux dépens d'Al Ahly, ce vendredi à Radès, en finale retour de la Ligue des champions de la Caf (3-0).

CLÉMENT EBOUÉ

## « Donner une formation qui rime avec l'excellence aux jeunes recrues »

Dans un entretien à bâtons rompus qu'il a accordé à nos confrères de [press-sport.com](http://press-sport.com), le nouveau manager général de Tonnerre Kalara club de Yaoundé annonce les couleurs et fait le point d'une panoplie de projets qui devraient permettre aux Kalara boy's de repartir d'un bon pied.



football. Aujourd'hui, je suis agent de joueur Fifa depuis deux ans au numéro de matricule : Intermed-Bel-00288 auprès de l'Urbsfa. Toutefois mes obligations et mes responsabilités actuelles au sein du Tonnerre m'obligent à démissionner de mes responsabilités pour occuper pleinement mon poste de Manager Général.

#### Peut-on avoir une idée de votre feuille de route ?

Ma feuille de route est claire et bien chargée. Pour être plus précis, sur le plan structurel, il est important de rappeler aux sociétés ainsi qu'aux supporters que le Tonnerre est un grand Club légendaire du Cameroun. L'objectif est d'en finir avec l'informel et d'organiser le Club professionnellement. Notre objectif est conforme aux exigences de la Ligue de Football à savoir axer notre politique sportive sur le recrutement et la formation. On a des joueurs de renom qui sont sur la liste de notre recrutement pour la saison à venir. En ce qui concerne la formation, nous prévoyons de donner

une formation qui rime avec l'excellence aux jeunes recrues du Centre de formation tout en mettant l'accent sur le Sport-Etude car, nous voulons que nos pensionnaires soient bien équipés et bien munis sur le plan footballistique et intellectuel.

#### Quel est l'opération du recrutement de votre équipe ?

La rage de réussir. Nous prenons les meilleurs joueurs qui ont une histoire. Un recrutement de jeunes talents sur lesquels nous comptons construire l'avenir « we're building The Future » conformément à la politique du Club. Nous misons sur les jeunes. Nous recrutons de très bons jeunes joueurs susceptibles de nous offrir un très beau spectacle cette saison. Nous avons un effectif de joueurs déjà dans notre base de données et nous préparons un stage en vue pour le début de saison.

#### Selon nos sources vous étiez déjà à la manœuvre au TKC autrefois avant de jeter l'éponge. Qu'est-ce qui a occasionné votre départ ?

Mon départ est occasionné par une mauvaise gouvernance du Club. Je me suis investi humainement et financièrement pour mon Club formateur. Mais malheureusement, je me suis adressé aux mauvais interlocuteurs du Club, et je me suis retrouvé dans une entreprise d'escroquerie notoire et manifeste. J'ai été tout bonnement arnaqué et éconduit par des personnes sans scrupule. Sur ce, j'ai été obligé de prendre de la distan-

ce avec mon Club de cœur malgré moi. (Il s'agit de personnes qui sans vergogne me harcelaient pour me soutirer de l'argent quotidiennement...). Ces personnes ont été heureusement mises hors jeu aujourd'hui. Elles ont profité de mon amour indéfectible pour le Tonnerre pour me tromper. En revanche, elles ont oublié que l'amour est plus grand que tout et une force pour construire l'avenir. Je suis de retour au Tonnerre pour apporter mon expertise et mon expérience.

#### Quels commentaires faites-vous des agissements de la bande à Stéphane Semengue ?

Je suis sidéré et déçu à la fois. Rien ne justifie de tels agissements de sa part. J'ai ressenti de l'humiliation et du désarroi. Il est clair que Stéphane est bien loin d'être le digne fils de son Père. Je pense que le souvenir de ce monsieur dans le Tonnerre sera toujours sujet à controverse pour user d'euphémisme. Suite à mon investissement personnel pour le Club, je n'ai toujours pas compris ce manque de reconnaissance de sa part. Malgré ces humiliations, je n'ai cessé de me donner à cent pour cent pour le Club. Stéphane Semengue m'a fait signer un contrat d'une durée cinq ans sans effet à ce jour. En effet, il n'a jamais respecté les clauses dudit contrat. J'ai investi beaucoup d'argent dans ce club eu égard au contrat signé. Je me suis tout simplement fait arnaquer par Stéphane Semengue. Il ne rend compte à personne de l'argent qu'il nous prend. A ce jour, je n'ai

jamais eu ou vu le retour sur investissement. Malgré les efforts consentis, la saison dernière, le club a du être financé par les contributions de ses membres. Stéphane a même utilisé le terme de Téléthon pour émouvoir et arnaquer les membres dont le Club de supporters France. Franchement, Le Tonnerre a-t-il besoin de téléthon pour se financer ? Un Club mythique qui compte 80 années au compteur doit être respecté par ceux qui prétendent en prendre la gouvernance. J'ai souhaité m'expliquer avec Monsieur Stéphane Semengue mais il a passé le temps à me balader. Toutes ces personnes à qui j'ai donné à manger hier, aujourd'hui me critiquent et me tirent dans les dos car, le TkC a décidé de faire de moi officiellement le nouveau Manager du Club.

#### Pour sortir, quels sont vos objectifs prioritaires et ceux du club ?

Mon objectif principal est de restructurer le Club et de lui donner un statut professionnel digne de ce nom. L'objectif du Club, par la qualité de sa formation et sa bonne gouvernance, est d'être africain dans les années à venir, de jouer la « Champions League Africaine » et d'être un vivier de talents pour l'équipe nationale du Cameroun et les Clubs demandeurs.

Réalisé par C.T.  
avec press-sport